

# Travail

LE MAGAZINE DE L'OIT



*Travailler plus,  
travailler mieux?*

Le BIT fait le point

Dans ce  
numéro: un  
poster du BIT  
sur le travail  
des enfants



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL



# L'OIT dans l'Histoire

## Regards sur 1919

### Washington: les premiers pas

La première Conférence internationale du Travail se réunit fin octobre 1919, à Washington, dans un climat fait d'espoirs et d'incertitudes. L'heure était venue de tester le mécanisme imaginé par les auteurs de la Partie XIII du Traité de Versailles, et de répondre aux attentes du monde ouvrier. Mais une interrogation dominait toutes les autres: artisans parmi les plus actifs du nouveau système de coopération multilatérale, hôtes de la Conférence, les États-Unis décideraient-ils, oui ou non, d'y participer?

La séance inaugurale fut ouverte par le secrétaire d'État au Travail américain, W. B. Wilson, le 29 octobre, à 11 h 30, dans la salle des fêtes du Palais de l'Union panaméricaine. Il est piquant de noter que c'est par l'entremise d'un certain F. D. Roosevelt, futur Président des États-Unis, alors secrétaire adjoint à la Marine, que le bâtiment avait été mis à la disposition



**W. B. Wilson, secrétaire d'État au Travail des États-Unis, lors de la séance inaugurale de la première Conférence internationale du Travail, en octobre 1919.**

Quelques jours plus tôt, le 20 novembre, la nouvelle que chacun redoutait était tombée: le Sénat américain refusait de ratifier le Traité de Paix et, par conséquent, rendait impossible l'entrée des États-Unis à l'OIT. Samuel Gompers avait participé à une seule séance, la septième, en qualité de délégué américain et avait pris part à la discussion sur la durée du travail dans l'industrie (objet de la première convention). Quoique dûment constituées, les délégations patronale et syndicale n'avaient pu prendre part aux débats. Il faudrait attendre 1934, et la présidence de Roosevelt, pour qu'enfin la première puissance mondiale change de cap et rejoigne l'Organisation.

*Michel Fromont*

Source: Conférence internationale du Travail, Première session, 29 octobre-29 novembre 1919. Washington, 1920.

## Travail

Le magazine *Travail* est publié cinq fois par an par le Bureau de l'information publique du BIT, à Genève. Aussi publié en allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, finnois, hindi, hongrois, japonais, norvégien, russe, slovaque, suédois et tchèque.

- **Rédacteur:**  
Thomas Netter
- **Édition allemande:**  
Hans von Rohland
- **Édition arabe:**  
Khawla Mattar, Bureau de l'OIT à Beyrouth.
- **Édition espagnole:**  
Réalisée avec le concours du Bureau de l'OIT à Madrid.
- **Responsable de la production:**  
Kiran Mehra-Kerpelman

**Photos couverture:**  
Jacques Maillard; en bas à droite: K. Mehra-Kerpelman

Ce magazine ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du BIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part du BIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les textes et les photos peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. L'envoi d'un justificatif serait apprécié.

Toute correspondance doit être adressée au Bureau de l'information publique du BIT, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

Tél. +4122/7997912  
Fax +4122/7998577  
<http://www.ilo.org>

Imprimé par ATAR S.A.  
Genève

ISSN 1020-0002

Couverture: Agence Paprika

# SOMMAIRE

**Travailler plus, travailler mieux? Parution**  
*d'une étude du BIT sur l'évolution du travail*  
*dans le monde* ..... 4



**Emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes:**  
**Sombres perspectives** ..... 7

**L'histoire de Chacabuco: Une ville d'Amérique latine**  
**vient en aide aux enfants des fours à briques** ..... 10



**Le microcrédit en Afrique de l'Ouest: Une bouée pour les exclus**  
**du développement**..... 13

**Nostalgie: Les Estoniennes découvrent la discrimination**  
**dans l'emploi** ..... 16

**Essai: *La fin du travail?***  
***Du travail pénible au travail décent: Un défi mondial***..... 18

**ENCART: La lutte contre le travail des enfants: Poster en couleur sur les pires formes**  
**de travail des enfants**

**Les nouvelles en bref** ..... 22

- Le sida en Afrique: Le BIT lance un campagne de lutte contre le VIH/sida dans le monde du travail
- Indonésie: Libération de Dita Sari
- L'OIT à l'ECOSOC
- Forum des entreprises



## Rubriques

**L'OIT DANS L'HISTOIRE** ..... 2

**PLANÈTE TRAVAIL** ..... 20

**CHAMPS D'ACTION**..... 25

**DANS LA PRESSE** ..... 27

**MÉDIATHÈQUE** ..... 29

**INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES SOCIALES** ..... 32



## On recherche des auteurs

Pour élargir sa couverture des questions sociales et des activités de l'OIT dans le monde, *Travail* recherche des correspondants en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Océanie. Les journalistes qualifiés, écrivains et autres ayant une bonne connaissance du monde du travail, qui souhaiteraient écrire pour le magazine peuvent s'adresser au Bureau de l'information publique du BIT par courrier postal, fax ou courrier électronique. Les articles sont rédigés sur commande et en consultation avec le rédacteur du magazine. Photos et articles sont rémunérés au tarif en vigueur sur le marché «free-lance». Adresser une lettre de présentation accompagnée d'un *curriculum vitae* et d'éventuelles références au Rédacteur, magazine *Travail*, Bureau international du Travail, Bureau 1-123, 4, route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse. Fax 4122 799 8577, e-mail: presse@ilo.org

**L'Organisation internationale du Travail (OIT), créée en 1919, groupe les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de ses 174 États membres dans une action commune pour l'avancement de la protection sociale et l'amélioration des conditions de vie et de travail partout dans le monde. Le Bureau international du Travail (BIT), à Genève, est le secrétariat permanent de l'Organisation.**

# Travailler plus, travailler mieux?

Parution d'une étude du BIT sur l'évolution  
du travail dans le monde

**Travailler plus n'est pas forcément synonyme de travailler mieux. Les auteurs d'une étude mondiale du BIT considèrent en effet que l'accroissement de la productivité n'est pas, à elle seule, un indicateur déterminant; la rémunération, le chômage, le niveau technologique, les avantages sociaux, la sécurité de l'emploi, voire les attitudes culturelles vis-à-vis du travail et des loisirs sont autant d'éléments à prendre en considération pour analyser correctement la question du temps de travail. On trouvera ci-dessous un résumé des principales conclusions de ce rapport de 600 pages, qui porte sur 240 pays et territoires.**

**P**armi les pays industrialisés, c'est aux États-Unis que les travailleurs passent le plus de temps au travail: près de 2 000 heures en 1997, soit presque deux semaines de plus qu'au Japon, où la durée annuelle du travail diminue progressivement depuis 1980.

Dans une nouvelle étude statistique de l'évolution du travail à travers le monde<sup>1</sup>, le Bureau international du Travail (BIT) passe en revue 18 indicateurs clés du marché du travail, parmi lesquels la productivité du travail, les coûts salariaux et le temps de travail. Il ressort de cette étude que l'allongement de la durée annuelle du travail aux États-Unis (qui est passée de 1 883 heures par personne en 1980 à 1 996 en 1997, soit une augmentation de presque 4%), s'inscrit à contre-courant de la tendance observée ces dernières années dans les autres pays industrialisés du monde, où la durée du travail n'a pas bougé ou a diminué.

C'est la diminution constante de la durée du temps de travail en Europe, notamment dans les pays scandinaves comme la Norvège et la Suède, où, en 1997, elle était respectivement de 1 399 et 1 552 heures, qui contraste le plus vivement avec les longues heures de travail des Américains et des Japonais (le temps de travail de ces derniers a toutefois diminué de plus de 10% entre 1980 et 1995 en passant de 2 121 à 1 889 heures annuelles).

En France, où une loi promulguée récemment limite la durée hebdomadaire du temps de travail à 35 heures, les femmes et

les hommes ont travaillé 1 656 heures en 1997, contre 1 810 dans les années quatre-vingt. En Allemagne (occidentale), le nombre annuel d'heures de travail était légèrement inférieur à 1 560 en 1996, contre 1 610 en 1990 et 1 742 en 1980.

Avec 1 731 heures en 1997, les travailleurs britanniques disposent pratiquement du même temps libre qu'en 1980, année pendant laquelle ils avaient totalisé 1 775 heures de travail. Les travailleurs irlandais, par contre, ont vu leur temps de travail annuel tomber de 1 728 heures en 1980 à 1 656 heures en 1996, ce qui les place à peu près au même niveau que les Suisses (1 643), les Danois (1 689 heures pour les hommes en 1994) et les Hollandais (1 679 heures pour les hommes en 1994).

Quant aux travailleurs australiens (hommes et femmes confondus), en 1996, ils ont travaillé à peine plus longtemps que leurs homologues néo-zélandais (1 867 heures contre 1 838). Au Canada, la durée annuelle du temps de travail a diminué de plus d'une semaine au cours des dernières décennies, le chiffre de 1996 – 1 732 heures – n'étant pas très éloigné de celui de 1980, qui s'établissait à 1 784 heures.

Pour ce qui est des pays en développement, comme il existe moins de statistiques sur la durée annuelle du temps de travail par personne que pour les pays développés, il est plus difficile de dégager des tendances. Néanmoins, si l'on considère les pays et régions à industrialisation rapide, c'est en Asie de l'Est que le nombre d'heures de

travail semble être le plus élevé, les chiffres relevés à Hong-kong (Chine), au Bangladesh, à Sri Lanka, en Malaisie, à Singapour et en Thaïlande se situant tous entre 2 200 et 2 300 heures annuelles, mais ces chiffres sont tous antérieurs à 1996, donc avant la crise financière. Les chiffres concernant la République de Corée révèlent une baisse constante de la durée du temps de travail, qui est passée de 2 064 heures par an en 1980 à 1 892 heures en 1996.

Quant aux travailleurs d'Amérique latine et des Caraïbes, ils effectuent entre 1 800 et 2 000 heures par an, légèrement moins que pendant les années quatre-vingt.

## Travailler plus ne signifie pas forcément travailler mieux

Commentant les résultats de l'étude, le Directeur général du BIT, Juan Somavia, a déclaré: «La durée du temps de travail est, certes, un indicateur important de la productivité globale et de la qualité de vie d'un pays, mais si travailler durement offre des avantages certains, il n'est absolument pas certain que travailler plus soit synonyme de travailler mieux.»

Par ailleurs, M. Somavia a fait observer que, «pour qu'une analyse comparative de la durée du temps de travail soit valable, elle doit prendre en compte de nombreux autres facteurs, tels que la productivité, la rémunération, le chômage, le niveau technologique, les avantages sociaux, la sécu-

rité de l'emploi et même les attitudes culturelles vis-à-vis du travail et des loisirs».

«L'un des objectifs de ce projet, a-t-il précisé, «est de présenter un bilan, basé sur les statistiques les plus récentes, des tendances mondiales du marché du travail, afin que toutes les conséquences sociales et économiques des différentes options puissent être examinées». M. Somavia a formulé le vœu que ce rapport de 600 pages, qui contient des données comparatives sur 240 pays et territoires du monde entier, soit un instrument précieux «au service de l'égalité et de l'efficacité dans le monde du travail, deux qualités trop souvent considérées comme s'excluant mutuellement et non comme un choix résultant d'une série de facteurs».

La sélection et l'affinement des tendances est le résultat d'un effort de collaboration entre l'OIT, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de plusieurs organismes nationaux et internationaux.

## L'énigme de la productivité

La première partie de l'ouvrage, dans laquelle l'information est présentée par catégorie et par pays, suscitera sans doute autant d'interrogations qu'elle offre de réponses, notamment sur les questions épineuses de l'adéquation entre les ressources en main-d'œuvre et la productivité, l'emploi et les pressions économiques dans une économie de plus en plus mondialisée.

Lawrence Jeff Johnson, économiste du BIT qui a dirigé l'étude, fait remarquer que si les tendances relevées dans les

grands pays industrialisés divergent en ce qui concerne la durée du temps de travail, elles convergent en revanche en ce qui concerne la productivité du travail.

«Le travailleur américain effectue actuellement davantage d'heures de travail que ses collègues des autres pays industrialisés et il est aussi le plus productif.»

«En 1996», a-t-il précisé, «les États-Unis distançaient le Japon de près de 10 000 dollars pour

ce qui est de la valeur ajoutée par personne employée et de près de 9 dollars pour ce qui est de la valeur ajoutée par heure de travail, mais depuis quelques années, les travailleurs japonais comblent rapidement l'écart».

Les États-Unis se trouvent dans une situation similaire vis-à-vis de leur principal partenaire commercial, le Canada, où la productivité du travail augmente plus rapidement pour ce qui est de la valeur ajoutée par heure de travail (123,4 contre 120,3); en 1997 toutefois, la productivité des travailleurs des États-Unis a dépassé de plus de 5 dollars celle des Canadiens.

Selon M. Johnson, «la course à la productivité ressemble à un marathon sans fin, dans lequel le travailleur américain se trouve encore en tête mais est désormais talonné par plusieurs autres concurrents – notamment le Japon, la République de Corée et les principaux pays européens».

Le rapport montre qu'en moyenne, la productivité du travail a progressé plus rapidement en Europe occidentale qu'aux États-Unis (+22 points) et que l'Asie (à l'exclusion du Japon) a beaucoup mieux réussi à rattraper son retard par rapport aux pays avancés. En effet, entre 1980 et 1997, la productivité y a augmenté d'environ deux points de plus que dans les pays avancés et son écart par rapport au États-Unis s'est resserré de presque 5 points.

Cela donne à penser que la suprématie actuelle des États-Unis en matière de productivité est menacée non seulement par une économie asiatique en plein redressement mais aussi par les grandes

économies européennes, indépendamment de l'extrême diversité des stratégies, y compris la réduction du temps de travail, qui sont mises en œuvre sur les marchés du travail du monde entier.

Parmi les pays européens, c'est de loin en Irlande, où elle a effectué un bond de 82 points de 1997 à 1980, que la productivité du travail a le plus augmenté. Cette très forte progression s'explique en partie par une productivité relativement faible au départ mais aussi par la forte élévation du niveau d'instruction et la vigueur de la croissance économique dans ce pays. Les autres pays européens dans lesquels la productivité du travail a beaucoup augmenté sont la Finlande (54 points), la Suède (39 points), l'Espagne (38 points), le Danemark (34 points) ainsi que la Belgique et le Royaume-Uni (33 points chacun). Pendant la même période, la productivité du travail a augmenté d'environ 30 points en France et de 31 points en Allemagne.

En fait, ce sont autant les pays développés que les pays en développement qui relèvent le défi de la productivité. En Thaïlande, par exemple, le taux de croissance de la productivité du travail a augmenté de façon spectaculaire entre 1980 et 1997, la valeur ajoutée par personne employée faisant un bond de 241 points. Cette estimation de la production moyenne par travailleur, qui est obtenue *grosso modo* en divisant le produit national brut d'un pays par le nombre de personnes employées, ne tient pas compte de la totalité des facteurs possibles (en est par exemple exclu l'accès à la technologie et au capital), mais constitue un indicateur sûr de l'efficacité des travailleurs par rapport à la croissance économique globale.

Selon le calcul de la valeur ajoutée par personne, le taux de croissance de la productivité des travailleurs philippins a diminué de 100% en 1980 à 84% en 1995, tandis que celui des travailleurs indonésiens a augmenté de 49 points au cours de la même période. Entre 1980 et 1996, les taux enregistrés à Hongkong (Chine) et à Taïwan (Chine) ont augmenté respectivement de 91 et 120 points. Toujours en Asie, le





taux de l'Inde a augmenté de 64 points et celui du Sri Lanka de 58 points entre 1980 et 1995.

Dans les régions en développement, l'Amérique latine a enregistré une très faible amélioration de la productivité du travail au cours de ces 20 dernières années, à l'exception notable du Chili et de la Colombie, où elle a progressé de plus de 20 points entre 1980 et 1996. Globalement, la productivité des pays latino-américains a légèrement décliné pendant cette période, sauf au Brésil, où elle est restée stable depuis les années quatre-vingt.

### Autres tendances significatives du marché du travail

A l'échelle mondiale, l'emploi s'est déplacé des secteurs qui produisent des biens (l'agriculture et l'industrie) vers le secteur des services. C'est dans les pays développés et en transition que cette tertiarisation de l'économie est la plus marquée, alors qu'elle se fait à peine sentir dans les pays de l'Afrique subsaharienne et dans certains pays asiatiques. Néanmoins, à quelques exceptions près, la part de l'emploi total dans l'agriculture est en déclin dans le monde entier, et le secteur tertiaire absorbe au moins la moitié des travailleurs des pays industrialisés.

Le rapport révèle qu'en 1996 et en 1997, les taux de chômage ont été relativement élevés dans une grande partie du monde, puisque, dans presque la moitié des pays étudiés, ils dépassaient 7%. Même les pays développés ont été marqués par cette tendance, quatorze des vingt-neuf pays concernés affichant un taux supérieur à 7%. Dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données sur cet indicateur, le taux de chômage des femmes est plus

<i>Nombre d'heures travaillées par personne et par an</i>								
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Allemagne (occidentale)	1 610	1 590	1 604,7	1 583,7	1 579,5	1 562,7	1 559,5	
Australie	1 869	1 858	1 850	1 874	1 879	1 876	1 867	1 866
Canada	1 737,6	1 717,2	1 714,1	1 718,4	1 734,7	1 737,2	1 732,4	
Danemark (hommes)	1 644,5	1 620,15	1 669	1 660,55	1 688,85			
États-Unis	1 942,6	1 936	1 918,9	1 945,9	1 945,3	1 952,3	1 950,6	1 966
France						1 638,4	1 666	1 656
Irlande	1 728	1 708	1 688	1 672	1 660	1 648	1 656	
Japon	2 031	1 998	1 965	1 905	1 898	1 889		
Norvège	1 432	1 427,3	1 436,9	1 434	1 431	1 414	1 407	1 399
Nouvelle-Zélande	1 820,1	1 801,4	1 811,8	1 843,5	1 850,6	1 843,1	1 838	
Pays-Bas (hommes)	1 619,3	1 623,55	1 689,25	1 684,2	1 679,35			
Royaume-Uni								
Suède						1 544,4	1 553,8	1 552
Suisse		1 640	1 637	1 633	1 639	1 643	1 732	1 731

élevé que celui des hommes. C'est l'Afrique subsaharienne qui fait exception dans ce domaine, puisque le taux de chômage masculin y est supérieur à celui des femmes dans la plupart des pays.

En ce qui concerne les salaires, des tendances très diverses ont été observées. En Europe, ils ont augmenté régulièrement dans les principaux pays et ils sont généralement restés stables ou ont diminué dans les pays en transition. En Asie de l'Est et du Sud-Est, ils ont progressé régulièrement jusqu'à la crise économique alors qu'en Asie du Sud et en Asie centrale, ils n'ont pas évolué ou ont régressé. En Amérique latine, l'évolution des salaires a été assez disparate et en Afrique subsaharienne, elle a accusé une tendance régulière à la baisse.

Le secteur informel urbain fait désormais partie intégrante de l'économie de nombreux pays en développement. Dans 13 des 42 pays étudiés, le taux d'emploi dans ce secteur est de 50% supérieur à l'emploi total ; ce sont neuf pays africains (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Kenya, Madagascar, Mali, Tanzanie et Ouganda), 3 pays latino-américains (Bolivie, Colombie et Pérou) et un pays asiatique (Pakistan). C'est en Gambie, au Ghana, au Mali et en Ouganda que l'on a enregistré la plus forte proportion d'emploi dans le secteur informel urbain (plus de 70%).

Chacun sait qu'il existe un rapport de cause à effet entre, d'une part, la pauvreté et l'inégalité et, d'autre part, le comportement du marché du travail. Selon le rapport, 9 pays ont un taux de pauvreté égal ou supérieur à 50%. Il s'agit de la Guinée-Bissau (88,2%), de la Zambie (84,6%), de Madagascar (72,3%), de l'Ouganda (69,3%), du Niger (61,5%), du Sénégal (54,0%), de l'Inde (52,5%), du Népal (50,3%) et du Kenya (50,2%). □

John Doohan, *Presse BIT*

<i>Valeur ajoutée par personne employée</i>								
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Belgique	43 911	44 554	45 510	45 384	46 947	47 676	48 193	49 187
Corée, République de	21 243	22 374	23 016	23 971	25 261	26 787	28 166	
Danemark	34 543	35 351	35 404	36 778	38 804	39 119	39 780	40 214
Espagne	36 782	37 538	38 618	39 924	41 203	41 245	40 997	41 138
États-Unis	45 377	45 606	46 434	47 350	48 043	48 493	49 150	49 905
Finlande	33 287	32 518	33 760	35 512	37 481	38 518	39 199	39 722
Hong-kong, Chine	36 009	37 280	39 759	41 293	42 462	43 864	44 412	
Irlande	34 603	35 534	36 049	36 827	38 469	40 792	42 916	44 253
Japon	36 669	37 406	37 407	37 374	37 597	38 134	39 434	
Royaume-Uni	35 001	35 164	35 744	36 775	38 047	38 419	38 890	
Suède	33 768	34 168	35 192	36 416	37 975	38 796	39 619	40 741
Taiwan, Chine	25 258	26 496	27 649	29 006	30 252	31 679	33 438	

<sup>1</sup> Key Indicators of the Labour Market 1999. *Bureau international du Travail, Genève, 1999. ISBN 92-2-110833-3. (A paraître en français.) Existe sous deux formes: une version imprimée et une version CD-ROM. Des informations complémentaires sur le projet et les indicateurs sont également diffusées sur l'Internet, à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/english/60empfor/polemp/kilm/index.htm>*

# Travail décent dans les Amériques

## *Emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes: Sombres perspectives*

**En dépit d'une décennie de réformes économiques et de modernisation, le chômage augmente rapidement en Amérique latine et dans les Caraïbes; il pourrait toucher cette année jusqu'à 9,5% de la main-d'œuvre de la région. Un nouveau rapport du Bureau international du Travail sur les marchés du travail de l'Amérique latine et des Caraïbes explique pourquoi.**

LIMA – Dans un rapport intitulé *Travail décent et protection pour tous: Priorité des Amériques*<sup>1</sup>, Juan Somavia, Directeur général du BIT, affirme que les réformes et la modernisation ont permis de maîtriser l'inflation galopante et d'assurer le retour de la croissance et de l'investissement dans une grande partie de la région.

Pourtant, les taux de chômage des économies latino-américaines et caraïbes ont augmenté à un rythme régulier pendant les années quatre-vingt-dix, provoquant une montée de l'insécurité sur les marchés du travail alors que le secteur moderne ne créait pratiquement plus d'emplois.

En résumé, «la croissance économique et la stabilité des prix n'ont pas entraîné une amélioration sensible de la situation en matière d'emploi ou de revenus», constate le rapport.

«Les prévisions pour 1999 ne sont pas encourageantes», la région devant s'attendre cette année à un taux de croissance de -0,4%.

Le rapport du BIT, qui présente une vue d'ensemble du marché du travail et de l'économie de l'Amérique latine pour la décennie en cours, a été préparé en vue de la **Quatorzième réunion régionale des États membres américains de l'OIT**, qui s'est tenue du 24 au 27 août 1999, à Lima, au Pérou.

### Stagnation dans le secteur structuré

Pendant toute la décennie, la croissance de l'emploi a stagné dans le secteur structuré, 85% de tous les emplois nouveaux étant créés dans le secteur informel – microentreprises, agriculture et petits services – où les salaires, la productivité et les niveaux de protection sociale sont en général largement inférieurs à ceux du secteur moderne. Le travail temporaire et à temps partiel a augmenté.

«En 1998, la quasi-totalité de tous les nouveaux emplois a été créée dans le secteur informel, où l'emploi a progressé de 4,6% par an», indique le rapport. «Malheureusement, les travailleurs de ce secteur ne sont presque jamais protégés par la législation et ne sont généralement pas en mesure de s'affilier à des syndicats reconnus qui pourraient défendre leurs intérêts.»

Les femmes et les jeunes travailleurs ont été les plus touchés. Les taux de chômage des jeunes sont habituellement deux fois plus élevés que la moyenne nationale et trois fois plus pour les travailleurs âgés de 15 à 19 ans. Les taux de chômage des femmes sont de 10 à 60% supérieurs à ceux des hommes.

A titre d'exemple, en 1998, les taux de chômage du Venezuela étaient de 9,7% pour les hommes contre 14,1% pour les femmes. Au Panama, ils étaient de 12,4% pour les hommes contre 20,1% pour les femmes, en Colombie, de 12,8% pour les hommes contre 19,5% pour les femmes et au Pérou, de 5,5% pour les hommes contre 11,2% pour les femmes.

Même si les niveaux de pauvreté globale ont stagné voire régressé dans la plupart des pays grâce à la baisse de l'inflation et à l'augmentation de la production, les familles pauvres continuent de souffrir de manière disproportionnée du manque de débouchés et de la constante dégradation de la qualité de l'emploi.

Le rapport exprime une «préoccupation croissante» face au **travail des enfants** qui, dans la région, touche environ 15 à 19% des enfants âgés de 10 à 14 ans et pourrait, s'il n'est pas maîtrisé, «perpétuer la pauvreté».

Le Directeur général du BIT fait observer que la décennie 1990 a apporté aux pays latino-américains «des avancées foudroyantes en matière de modernisation des économies alors qu'une croissance soutenue était maintenue et l'inflation surmontée». L'inconvénient de cette période reste toutefois «le cycle associant faibles salaires, baisse de l'emploi et de la protection sociale, et affaiblissement des institutions en charge du marché du travail».

«Dans un système économique international ouvert, le combat en faveur de la



BIT/Jacques Maillard

**Pendant toute la décennie, la croissance de l'emploi a stagné dans le secteur structuré.**

stabilité macroéconomique et de la croissance de la productivité était nécessaire et incontournable, mais la main-d'œuvre a assumé une lourde part du fardeau de l'ajustement», souligne M. Somavia. «La modernisation de l'économie s'appuie sur une précarisation des relations de travail, avec des conséquences sociales souvent désastreuses pour les travailleurs.»

Selon lui, il faut aujourd'hui accorder la priorité à l'offre d'un travail décent et d'une protection sociale satisfaisante, «meilleurs garants du progrès social et meilleurs moyens de consolider les gains de la décennie écoulée».

Compte tenu du ralentissement des économies tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale, M. Somavia estime que les problèmes dont souffrent les marchés du travail de la région exigent que des mesures urgentes soient prises, «notamment en améliorant les compétences, les conditions de travail et les perspectives de revenus des millions d'hommes et de femmes qui sont aujourd'hui sans emploi ou sous-employés, par le biais d'une meilleure formation et du renforcement des institutions de dialogue social, ce à quoi la démocratie devrait aboutir de manière naturelle».

«De plus vastes opportunités de travail décent pour les hommes comme pour les femmes, voilà ce que les gens demandent et, qui plus est, c'est ce dont nos pays ont besoin si nous voulons bâtir des sociétés stables pour l'avenir», affirme-t-il dans son rapport.

### Recul relatif des salaires et de la productivité

Outre le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, les déboires des marchés du travail de la région sont dus à d'autres facteurs découlant des faibles



BIT/Jacques Maillard

**Les travailleurs de ce secteur ne sont presque jamais protégés par la loi et ne peuvent généralement pas s'affilier à des syndicats reconnus, qui défendraient leurs intérêts.**

gains de productivité et des modestes gains salariaux.

Le rapport du BIT indique que le revenu réel des travailleurs ayant un emploi a peu augmenté au cours des années quatre-vingt-dix. Même si, dans l'industrie, les salaires ont augmenté annuellement de 2,7% en termes réels tout au long de la décennie, le salaire moyen reste à peine plus élevé qu'en 1980.

La situation est encore pire en ce qui concerne le pouvoir d'achat des salaires minima. Bien qu'il ait augmenté en moyenne annuelle de 0,8% ces dix dernières années, le salaire minimum moyen en Amérique latine est actuellement inférieur de 27% à son niveau du début des années quatre-vingt.

De 1990 à 1997, les salaires minima réels ont chuté de 7,2% en Uruguay, de 4,6% au Mexique, de 4,5% au Venezuela, de 4,1% au Guatemala et de 3% au Ve-

nezuela, mais ils ont augmenté de 10,4% en Bolivie, de 9,9% en Argentine et de 5,9% en Équateur.

Dans le secteur informel, les travailleurs ont également souffert d'une baisse du pouvoir d'achat de leurs revenus au cours des années quatre-vingt-dix. Ce déclin est imputable au fait que la brusque montée de l'emploi informel ne s'est pas accompagnée d'une hausse proportionnelle de la demande des biens et des services produits. Le revenu moyen des travailleurs du secteur informel a donc chuté de 1% par an entre 1990 et 1998.

Or «cette baisse constante a des conséquences non négligeables puisque la plupart des emplois créés l'ont été dans le secteur informel. On estime que 59% des emplois non agricoles de la région sont concentrés dans le secteur informel», fait observer le rapport.

L'absence de demande intérieure, due en partie à la modicité des salaires et à la rareté des emplois, n'a pas été compensée par des gains relatifs de compétitivité internationale. Bien que les coûts du travail, calculés en dollars des États-Unis, aient baissé suite aux dévaluations monétaires opérées dans plusieurs pays, les gains de compétitivité qui ont pu être dégagés ont été bien moindres que ceux qui ont été enregistrés dans les pays du Sud-Est asiatique. «Les plus forts gains de compétitivité ont été enregistrés en Colombie (11%) alors qu'en Asie du Sud-Est, les gains ont varié entre un minimum de 20% en Thaïlande et 60% en Malaisie». En ce qui concerne d'autres grandes économies latino-américaines, les gains relatifs de compétitivité ont été de 3,7% en Argentine, de 4,3% au Brésil et de 6% en Colombie.

Globalement, les gains de productivité n'ont été que de 0,4% par an, ce qui témoigne de la faible qualité de la plupart des emplois créés durant la période. «Non seulement cela jure toute possibilité d'améliorer la compétitivité des pays mais encore cela compromet tout redressement rapide des salaires réels des travailleurs, condition préalable d'une meilleure distribution des revenus et d'une réduction de la pauvreté», note le rapport.

### Les résultats incertains de la restructuration

Bien que ces tendances aient été relevées dans tous les pays de la région, il existe d'importantes variations d'un pays à l'autre. Le rapport fait état d'«un petit groupe de pays qui ont enregistré d'importants progrès en matière de restructuration productive», ce qui a eu des effets positifs



**Même si, dans l'ensemble, les niveaux de pauvreté ont stagné voire régressé dans la plupart des pays grâce à la baisse de l'inflation et à l'augmentation de la production, les familles pauvres continuent de souffrir de manière disproportionnée du manque de débouchés et de la constante dégradation de la qualité de l'emploi.**

BIT/V. Bastian-OLMI

sur le marché du travail, alors qu'«un grand nombre de pays [...] ont dû imposer de nouveaux ajustements macroéconomiques pour répondre aux déséquilibres accrus et à la vulnérabilité croissante provoqués par les flux de capitaux à court terme».

Les expériences qui, dans le domaine du travail, ont été le plus couronnées de succès sont celles du groupe des pays qui ont entrepris les réformes les plus profondes (Chili, Bolivie et Costa Rica) ainsi qu'un pays dont les réformes sont récentes (Colombie). Pour tous ces pays, le rapport du BIT relève que «le chômage a diminué, les salaires ont augmenté, l'emploi informel s'est à peine développé ou a stagné, alors que la productivité – excepté en Bolivie – s'est accrue».

Dans tous ces pays, la croissance économique a été forte et soutenue – entre 3 et 7% – entraînant un solide processus de création d'emplois. Bien que la croissance soit due, dans une large mesure, à la participation du secteur privé moderne, elle est également à mettre au crédit de la diminution du chômage.

Ailleurs – en Argentine, au Brésil, au Mexique, en Uruguay et au Venezuela – où les réformes ont été engagées de moins longue date, «le chômage, le travail informel et le travail précaire se sont développés». Dans ces pays, sauf au Venezuela, les salaires de l'industrie et les salaires minima ont pu se redresser grâce à la baisse de l'inflation. Ces pays ont néanmoins tous subi des pertes d'emplois dans le secteur structuré du fait des réductions drastiques d'effectif opérées dans les services publics et en raison de la contribution limitée des grandes et moyennes entreprises à la création d'emplois.

La privatisation a eu un impact important sur la structure et la qualité de l'em-

ploi en Amérique latine. La part de l'emploi public dans le pourcentage total de l'emploi a chuté, passant de 15,5% en 1990 à 12,9% en 1998. Les entreprises modernes du secteur privé n'ont pas comblé le vide laissé par l'État, qui jouait auparavant le rôle d'employeur de premier recours, préférant «réduire l'emploi et modifier les contrats de travail pour tenter de rester compétitives».

Ainsi, «la part du secteur privé moderne dans l'emploi total a chuté de 32% en 1990 à 28% en 1998 et ce secteur n'a contribué qu'à hauteur de 11% aux créations d'emplois durant cette période». La croissance des activités informelles «a été une conséquence du transfert des emplois modernes vers le secteur informel».

Le rapport suggère que les prochaines réformes entreprises en Amérique latine s'éloignent encore de l'approche qui consistait naguère à mettre l'accent sur des niveaux d'emploi «stables mais statiques» pour favoriser davantage l'employabilité et la protection des travailleurs.

«Les réformes en cours n'étendent pas la protection à tous les travailleurs et même, dans certains cas, la réduisent», affirme M. Somavia. «Nombre de travailleurs du secteur informel et de travailleurs ruraux pauvres ne peuvent toujours pas jouir des avantages de la protection sociale.»

Le rapport met l'accent sur «quatre objectifs stratégiques» qui présideront aux activités de l'OIT dans les années à venir. Il s'agit de la promotion des principes et droits fondamentaux au travail, de la protection de l'emploi, de la protection sociale et du dialogue social.

«Chacun de ces objectifs doit tenir compte des questions liées au développement et à la sexospécificité», affirme le rapport. «Les préoccupations de dévelop-



BIT/Jacques Maillard

**Au nombre des objectifs de l'OIT pour l'Amérique latine figure la création de systèmes de formation susceptibles d'améliorer la productivité et la compétitivité.**

pement et d'équité entre les sexes sont étroitement liées: la promotion de l'égalité entre les sexes est essentielle si l'on veut bâtir une société juste et elle reste un élément clef du développement. Ces questions revêtent une importance particulière dans le contexte de l'Amérique latine et des Caraïbes, étant donné que la plupart des pays de la région sont des pays en développement et que les femmes ont joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de stratégies de survie en temps de crise.»

Les objectifs que l'OIT appuie en Amérique latine consistent notamment à promouvoir:

- de nouveaux systèmes de formation afin d'améliorer la productivité et la compétitivité;
- des réformes du droit du travail et la ratification des normes internationales du travail;
- des changements en matière de protection des travailleurs, y compris une évaluation rigoureuse des effets des réformes sur la législation du travail et la sécurité sociale;
- l'administration du travail et le rôle des ministères du travail.

Au chapitre des réformes administratives et législatives, le rapport insiste sur la nécessité d'harmoniser le droit du travail des pays concernés, en particulier pour ce qui est des lois régissant la migration pour l'emploi; de régler les relations de travail par le biais de la négociation collective à différents niveaux; de moderniser le secteur informel et de veiller à ce que les normes du travail soient appliquées; d'élaborer de nouvelles politiques en matière de formation et d'emploi et d'encourager la participation du secteur privé; de promouvoir le dialogue social et de renforcer les organisations représentant les acteurs sociaux; d'étendre la protection sociale; et enfin de promouvoir une nouvelle culture de surveillance de l'application des normes du travail. □

## DES RÉSULTATS MITIGÉS

Parmi les autres informations figurant dans ce rapport de 149 pages, il convient de noter que:

- l'inflation annuelle moyenne est tombée à 10,2% en 1998 contre 550% pour la période 1990-1993;

- la croissance démographique s'est ralentie, passant de 2% par an durant les années quatre-vingt à 1,8% pour la décennie écoulée, ce qui a entraîné une baisse du taux de croissance de la main-d'œuvre, qui est passé de 3,8% dans les années 1980 à 3,1% jusqu'en 1998;

- dans le secteur structuré, le taux de chômage était en moyenne de 6% entre 1990 et 1993, puis il a augmenté progressivement pour atteindre 7,7% en 1996 et 8% en 1998;

- l'exode rural se poursuit à grande échelle, les pauvres des campagnes continuant d'affluer dans les villes où le chômage augmente: 76% de la population active résidaient dans les zones urbaines à la fin de l'année 1998 contre 66% en 1980;

- le pouvoir d'achat des travailleurs s'est effondré au cours de la décennie écoulée, le salaire minimum chutant de 27% par rapport à 1980;

- le nombre total d'emplois a augmenté en moyenne de 2,9% entre 1990 et 1998, mais ce taux n'a pas été suffisant pour absorber la croissance annuelle de la main-d'œuvre qui, elle, atteignait 3,1%.

<sup>1</sup> Travail décent et protection pour tous: Priorité des Amériques. Rapport du Directeur général, Bureau international du Travail, Genève, 1999. ISBN 92-2-211564-3. Diffusé en anglais sur l'Internet à l'adresse suivante: <http://www.oitamericas99.org.pe/english/agenda/textadop/report/index.shtml>

# L'histoire de Chacabuco

*Une ville d'Amérique latine vient en aide aux enfants des fours à briques*

***Pour la plupart des 44 000 habitants de Chacabuco, éliminer le travail des enfants à la briqueterie était un rêve impossible. Pour les autres, c'était un rêve absurde: «Ce n'est pas à l'école que les enfants apprendront à vivre», disaient-ils. Aujourd'hui, pourtant, les enfants de cette petite ville d'Argentine ne travaillent plus dans les fours à briques. Fernando Laborda raconte comment ils ont appris à vivre autrement dans la ville où la briqueterie était souveraine.***

**C**HACABUCO, Argentine – Oscar Molina a passé la majeure partie de sa vie au four à briques et son fils de 13 ans aussi. Ce n'était pas pour exploiter leurs enfants qu'il y a peu de temps encore, les parents faisaient travailler leurs enfants à leurs côtés pour la briqueterie de cette petite ville d'Argentine: ils n'avaient pas d'autre solution.

De nombreux habitants de cette ville située à 220 kilomètres au nord-est de Buenos Aires n'ont jamais eu d'autre choix que de travailler pour la briqueterie. Quatre générations durant, des milliers de personnes ont vécu des fours à briques, la plupart ne sachant rien faire d'autre.

Chaque jour, hommes et femmes s'activent avec leurs enfants autour des fours, qui souvent installés juste à côté de leurs précaires habitations, dans une épaisse fumée et dans la poussière, souffrant de lésions dorsales et de graves brûlures.

«Les grands-parents de ces gens cuisaient déjà des briques et cela depuis leur plus tendre enfance», explique Fernando Pérez, responsable d'une ONG locale. «Ici, la fabrication de briques constitue une véritable tradition: pour ces familles, l'essentiel était que leurs enfants sachent faire des additions et des soustractions. Le reste, ils l'apprendraient au travail.»

Aujourd'hui, pourtant, c'est à l'école et non au four que Gabriel Molina s'instruit. Et au lieu d'enfourner des briques, il cultive des fruits et des légumes.

«Nous pourrions bientôt semer des tomates et des poivrons», déclare fièrement Oscar à son fils, l'un des premiers enfants à avoir délaissé le four pour retourner à l'école grâce à un programme de lutte contre le travail des enfants.

## Réaliser l'impossible

Pour beaucoup, éliminer le travail des enfants dans les fours à briques était un rêve impossible. Les gens estimaient que l'école était inutile parce que les enfants n'y apprendraient pas les leçons dont ils auraient besoin



## ENTRETIEN AVEC JULIAN DOMINGUEZ, MAIRE DE LA COMMUNE DE CHACABUCO

### Comment qualifieriez-vous les résultats obtenus depuis la mise en œuvre du programme d'élimination du travail des enfants dans les fours à briques?

Lorsque j'ai été élu maire de Chacabuco, nous avons réalisé avec des travailleurs sociaux et les ONG une enquête sur tout le district afin de nous faire une idée de la situation et d'évaluer les problèmes sociaux. Ayant constaté que les enfants travaillant dans les fours à briques constituaient une catégorie à risque, nous nous sommes assurés la coopération d'ONG et avons trouvé avec le BIT et DCI la possibilité de mettre sur pied un programme d'assistance aux enfants les plus susceptibles de quitter l'école pour ce type de travail. Le programme a été exécuté dans douze écoles; il a profité directement à 100 enfants et indirectement à 800 autres, qui étaient les jeunes frères et sœurs ou les camarades d'école de ceux qui avaient travaillé pour la briqueterie. C'est là un aspect très important parce que les enfants qui abandon-

nent l'école donnent le mauvais exemple à ceux qui les entourent. Dans un premier temps, les enfants concernés ont reçu des bourses et participé à des ateliers de formation. Nous en sommes maintenant à la dernière phase qui consiste à mettre sur pied des projets d'horticulture avec trois familles qui vivaient auparavant de la fabrication de briques. Nous avons aidé ces trois familles à installer des serres et nous leur donnons des outils et des semences ainsi qu'une assistance technique. Pour ce qui est du résultat, le programme a permis de garder à l'école 100% des enfants à risque.

### Quel est l'élément clé de la réussite du programme?

Le principal facteur de réussite a été l'élaboration d'un modèle de gestion sociale, c'est-à-dire la recherche de stratégies adaptées à différentes catégories de population avec l'aide d'organisations extérieures à l'administration provinciale. La participation du secteur tertiaire à l'application de mesures sociales fait que Chacabuco est aujourd'hui la ville de la province de Buenos Aires qui a le taux de

mortalité infantile le plus bas. La collaboration avec des ONG nous a permis de constituer un réseau grâce auquel nous avons pu prévenir des problèmes que nous n'aurions pu maîtriser avec un système de patronage. De cette manière, nous pouvons améliorer la situation des catégories les plus vulnérables tout en surveillant et évaluant les résultats de tous les autres programmes sociaux.

### Est-il possible de réussir des programmes sociaux sans de gros apports financiers?

L'argent est un facteur important mais ce n'est certainement pas le seul. Lorsqu'il n'y en a pas assez, la coopération entre l'État et les ONG permet de mobiliser des ressources humaines oisives, chose inconcevable pour un bureaucrate. C'est le secteur tertiaire qui, en collaboration avec l'État, aide la collectivité à résoudre ses propres problèmes. L'État assure la coordination et fixe les priorités. Pour cela, il faut des analyses scientifiques précises et il faut laisser de côté toute idée de favoritisme.

dans l'existence. Quant à leur santé et à leur développement, personne ne s'en souciait.

A présent, trois ans après le démarrage d'un programme d'action mis en œuvre par les partenaires sociaux de la localité en collaboration avec le Programme international de l'OIT pour l'élimination du travail des enfants (IPEC), pratiquement plus aucun enfant ne travaille dans les fours de Chacabuco.

Certains ont été scolarisés. D'autres ont suivi des cours d'horticulture où ils ont appris à cultiver des fruits et des légumes pour se nourrir plutôt que de gagner leur vie en cuisant la terre.

Cela a été possible grâce à l'accord passé entre la section argentine de l'organisation non gouvernementale, *Defence for Children International (DCI)* et l'IPEC. Aux termes de cet accord, a été créé un comité local sur le travail des enfants, composé des directeurs des écoles rurales, des fabricants de briques, des représentants des associations de quartier, de représentants de la municipalité et de membres de la section argentine de DCI.

### Le rôle déterminant d'un maire

L'idée de soustraire les enfants à ce travail dangereux est celle de Julian Dominguez, qui, en sa qualité de maire de la commune de Chacabuco, est l'une des

personnes à l'origine de la création du comité local.

«Lorsque j'ai été élu maire de Chacabuco, nous avons conduit, avec des travailleurs sociaux et les ONG, un enquête sur tout le district afin de nous faire une idée de la situation», dit-il. «Ayant

## L'IPEC EN AMÉRIQUE LATINE

Le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), qui est constitué par un partenariat de 90 nations, a pour but de promouvoir des solutions de remplacement du travail des enfants. Dix-sept des 60 nations et plus dans lesquelles ont été mis en œuvre des programmes IPEC sont en Amérique latine. Le Programme sert à guider et à appuyer les initiatives nationales concernant la formulation de politiques et de programmes d'action.

L'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) et le Bureau international du Travail ont signé le 22 mars 1995 un mémorandum d'accord «établissant le Programme international pour l'abolition du travail des enfants en Amérique latine» à partir de 1996 pour une période de cinq ans.

Le projet décrit dans l'article ci-dessus a été proposé et supervisé par le bureau régional de l'OIT et les bureaux de zone de l'Argentine, du Paraguay et de l'Uruguay.



**Quatre générations durant, des milliers de personnes ont vécu des fours à briques, la plupart ne sachant rien faire d'autre.**

constaté que les enfants employés dans les fours à briques constituaient une catégorie à risque, nous nous sommes assuré la coopération d'ONG et avons trouvé avec le BIT et DCI la possibilité de mettre sur pied un programme d'assistance aux enfants qui risquaient le plus de devoir quitter l'école pour aller travailler.»

Selon Rosana Chielli, responsable du Conseil de la famille et du développement humain de Chacabuco, le fait de distribuer aux familles les plus pauvres des manuels et du matériel scolaires a permis de modifier l'attitude de ces familles envers l'école. Parallèlement, les parents, les enseignants, les propriétaires des fours et d'autres personnes concernées ont été informés de la situation des travailleurs enfants et des dangers qui pesaient sur leur santé et leur croissance. Pour bien faire comprendre cet aspect des choses, les médias locaux se sont associés à une campagne d'information sur l'action du comité.

Peu à peu, la communauté commença à comprendre ce qui se passait. Une fois convaincus que ce travail pénible et non créatif empêchait les enfants de se développer normalement et les exposait à de graves risques, les gens se mirent à désapprouver l'emploi des enfants dans les fours à briques.

### Le rôle de l'école

L'une des premières tâches du comité local a consisté à repérer les écoles comp-

tant le plus grand nombre de travailleurs enfants ou dans lesquelles le risque d'abandon scolaire au profit du travail était le plus élevé. En parlant avec les directeurs de ces écoles et avec l'aide des travailleurs sociaux du Conseil pour la famille et le développement humain, 30 enfants qui travaillaient dans les fours à briques ont été sélectionnés et ont reçu des bourses.

«Nous avons essayé de montrer aux parents de ces enfants qu'il était possible de vivre sans travailler aux fours, qu'il existait d'autres possibilités, d'autres métiers moins dangereux que leurs enfants pourraient apprendre s'ils ne quittaient pas l'école», explique Ana Lia Lopez, directrice de l'école 17 de Chacabuco, qui se trouve dans une zone semi-rurale où le travail de la terre à briques est très répandu.

Les bourses comprenaient des manuels et des fournitures scolaires ainsi que d'autres éléments de nature à faciliter et encourager la fréquentation de l'école, tels que des blouses et des espadrilles, les frais de transport pour les boursiers les plus susceptibles d'abandonner l'école, des activités favorisant l'intégration dans la vie culturelle et récréative et des cours de formation de base à des professions telles que celles d'électricien, de mécanicien, d'horticulteur et de cuisinier.

Durant la première phase (1996-97), 130 enfants qui travaillaient sporadique-

ment dans les fours à briques et qui selon toute probabilité en feraient plus tard leur métier puisque c'était aussi celui de leur famille, ont également bénéficié du programme. Dans ce cas, les activités étaient axées sur la prévention et la formation professionnelle.

Pendant les deux années suivantes (1998-99), 100 enfants ont directement bénéficié du programme et environ 600 qui se trouvaient dans une situation à risque en ont bénéficié indirectement.

### Du four au jardin

Avec l'appui des autorités municipales, trois micro-entreprises ont été financées pour des familles qui jusque-là fabriquaient des briques. Les enfants

de ces familles ont suivi une formation d'horticulteur, puis les trois familles ont reçu une aide pour installer des serres à proximité de leur maison et pouvoir cultiver des produits maraîchers.

«Étrangement, c'est le contraire de ce qu'elles faisaient auparavant puisque, en fait, les fours à briques stérilisent la terre», fait observer Rosana Chielli.

Trois ans à peine après la création du comité local, le travail des enfants a été pratiquement éradiqué des fours à briques de Chacabuco. Les enfants qui sont retournés à l'école ont donné l'exemple à leurs camarades, si bien que, selon les directeurs des écoles rurales, le pourcentage d'enfants qui terminent l'enseignement primaire et souhaitent poursuivre leur scolarité dans le secondaire a augmenté de 40% à près de 90% l'année dernière.

Une telle réussite a incité les représentants de DCI à proposer des programmes similaires dans d'autres villes argentines où le travail des enfants est très répandu. Par exemple à Necochea, où les enfants ramassent les grains de céréales qui tombent des camions au port de Quequén, à Chascomus, où une centaine d'enfants traient les vaches à la main et à Rio Negro, dans le sud, où plus de 100 enfants soignent du bétail. □

## Pour triompher de la précarité

# Le microcrédit en Afrique de l'Ouest : Une bouée pour les exclus du développement

**L'Afrique de l'Ouest a vu se développer ces dernières années de nombreuses initiatives qui, à l'instar de la Grameen Bank au Bangladesh, apportent un appui aux populations les plus démunies. Le microcrédit ou l'épargne de proximité a donné aux commerçantes ambulantes, brodeuses, mécaniciens, restauratrices, artisans, agriculteurs, petits entrepreneurs des zones rurales et urbaines l'espoir d'une vie nouvelle. Le journaliste Bernard E. Gbézo a étudié le fonctionnement de ces modes de financement dans la région et les activités réalisées par le BIT dans ce domaine.**

DAKAR – Pour une jeune fille rurale, sans moyen, sans formation et sans perspective dans son village, devenir employée de maison en ville constitue une réponse à différentes contraintes: se procurer un revenu qui permettra de venir en aide à sa famille, préparer sa vie future, échapper parfois à la dure réalité de la campagne. Salima, attirée il y a une quinzaine d'années par le mirage de la vie dakaroise, fait l'amer constat d'une vie brisée, lorsqu'à trente-cinq ans elle se retrouve abandonnée par son mari, avec ses quatre enfants à charge. Sans ressources, elle a dû se retirer dans un bidonville à quelques kilomètres de la capitale, où pendant plusieurs années elle a été revendeuse de poissons, payée à la commission.

En 1993, Salima se joint à une association d'entraide féminine et apprend l'existence d'un programme d'appui aux petites commerçantes de Gand-Yoff, près de Dakar. Elle voudrait maintenant créer sa propre activité et en vivre: ouvrir une poissonnerie au marché. Avec le concours d'une ONG locale, elle obtient un prêt de 75 000 francs CFA (138 dollars), remboursable sur un an. Au bout de trois ans, elle a pu dégager suffisamment de bénéfice pour engager deux autres femmes qui l'aident à faire face à l'expansion de son commerce.

Aujourd'hui, Salima peut se loger décemment, nourrir sa famille et couvrir les frais de scolarité de ses enfants. «Je retrouve à présent



Jacques Maillard

ma dignité de femme et de mère... Sans la confiance des membres de mon association et de la caisse d'épargne et de crédit des femmes de Gand-Yoff, je n'aurais jamais eu le courage de me mettre à mon propre compte », confie-t-elle.

Salima est l'une de ces personnes, dont on estime le nombre à près de huit millions dans le monde, à avoir recours à de très petits prêts pour s'affranchir du joug de la pauvreté, s'élever au-dessus de l'impuissance et de la vulnérabilité.

### Outil d'émancipation économique et sociale

Microfinancement ou microcrédit, il s'agit avant tout que les populations insolvables puissent mettre un pied à l'étrier par l'octroi de petites sommes d'argent, prêtées à court terme, à un taux d'intérêt largement inférieur à celui des pratiques usuraires de la place. A l'origine, les fonds alloués portaient sur des sommes inférieures à 30 dollars. Aujourd'hui, ils vont de 100 à 500 dollars et sont destinés principalement à la création d'emplois autonomes. Les bénéficiaires tirés de ces activités ont permis à de nombreux ménages, frappés de plein fouet par la crise économique, de maintenir la tête hors de l'eau.

Mais au-delà du simple aspect financier, les programmes de microcrédit ont aussi un impact sur le développement local. En effet, ils touchent des secteurs aussi divers que l'agriculture (groupe-



## Le microcrédit s'adresse plus particulièrement aux femmes rurales, aux jeunes entrepreneurs ...

ments villageois, coopératives paysannes, organisations professionnelles agricoles), l'artisanat (groupements d'artisans, associations artisanales féminines), le financement de l'économie sociale (mutuelles d'épargne et de crédit, banques villageoises), la protection sociale (mutuelles de santé, caisses de santé primaire). Ainsi, ils contribuent à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, aux soins de santé, aux services de planification familiale et à l'eau potable.

Une autre caractéristique de ce mouvement est qu'il s'appuie sur des réseaux d'assurance et de solidarité traditionnelle relativement efficaces qui favorisent le remboursement régulier des prêts. La mise en place de ces programmes offre également l'opportunité de conduire des actions de formation, notamment en matière de développement communautaire et de gestion d'entreprise.

### Les grands défis des institutions de microfinancement (IMF)

La microfinance est de plus en plus populaire, surtout auprès des femmes, habituellement marginalisées par les banques commerciales. Ces IMF, souvent de type mutualiste, ont révolutionné les pratiques bancaires classiques. En adoptant des principes de fonctionnement innovants, tels que la caution solidaire et le crédit de groupe, et en raison de leur proximité avec les bénéficiaires, elles ont démontré que non seulement ces derniers sont capables d'épargner, de gérer une microentreprise viable avec peu de moyens, mais qu'ils sont également en mesure de supporter les taux d'intérêt du marché, pourvu que cela leur donne accès à des activités économiques rentables.

En effet, les expériences relevées ici et là en Afrique subsaharienne comme ailleurs, montrent que les taux de remboursement avoisinent 98%. On constate ainsi que prêter aux plus démunis devient une des solutions pour sortir du cercle vicieux de la misère, mais aussi pour stimuler le développement économique et alléger le fardeau des États, qui doivent souvent les prendre en charge.

Parmi quelques-unes des réussites, citons: le réseau des caisses populaires au Burkina Faso, le réseau dénommé *Kafo Jiginew* (Union des greniers) au Mali, l'Alliance de crédit et d'épargne pour la production (ACEP) au Sénégal.

Depuis quelques années déjà, la majorité des institutions financières internationales accorde une attention particulière à ce nouvel instrument d'aide au développement. Un *Groupe consultatif d'assistance aux pauvres* (CGAP) a été créé par plusieurs institutions multilatérales et bilatérales qui s'intéressent au microfinancement. Son secrétariat est installé dans les locaux de la Banque mondiale, et l'OIT est membre de son Comité exécutif. Ce Groupe a permis à bien des décideurs de prendre conscience de l'efficacité des interventions dans ce secteur. Le Sommet sur le microcrédit, tenu à Washington en février 1997, a représenté un tournant appréciable dans la prise de conscience des retombées importantes des activités de la microfinance. Le défi est de toucher plus de 100 millions de familles d'ici à l'an 2005.

Pour atteindre les objectifs assignés, de nombreuses organisations non gouvernementales cherchent désormais à se professionnaliser et à s'ériger en véritables institutions de microfinancement pouvant dégager du profit pour être économiquement viables et donc rentables. Cette logique économique s'impose dès lors qu'il s'agit d'augmenter leur capacité d'intervention

sur le terrain et de devenir plus crédibles auprès de leurs partenaires financiers.

Notons toutefois qu'un équilibre reste à trouver, car une attention trop poussée à la rentabilité risquerait de les éloigner de leurs cibles d'origine, en faisant par exemple une sélection trop rigoureuse des emprunteurs potentiels. En revanche, une vision stricte sociale pourrait les amener à appliquer des taux d'intérêt trop bas ou à se montrer laxiste dans l'attribution des prêts, ce qui mettrait leur pérennité en danger.

De l'avis des experts, il convient de renforcer l'efficacité et les moyens d'action des organisations opérant dans ce secteur en les incitant à nouer des liens avec des institutions plus importantes et d'un caractère plus officiel. Le programme AMINA, initié en 1997 par le Fonds africain de développement (FAD), est à situer dans cette perspective.

AMINA propose une gamme de services visant à renforcer les capacités des différents acteurs concernés (ONG, fédérations de structure mutualiste, banques villageoises), à offrir des services financiers de façon durable aux microentrepreneurs et autres groupes défavorisés. L'appui comprend notamment la mise en place d'activités de formation en analyse financière, gestion de portefeuille et suivi des opérations de prêt ainsi que la création d'un système informatique.

Un autre objectif important pour ce programme est le développement de cadres réglementaires appropriés et transparents, suscitant un environnement favorable à l'offre de services de microfinance. Parmi les critères retenus pour l'exécution des activités du programme, notons qu'il s'agit de pays membres du FAD ayant le niveau de pauvreté le plus élevé, où il existe des institutions de microfinance très actives et des structures de décision décentralisées, permettant une approche participative de la réduction de la pauvreté.

Au niveau des gouvernements, soulignons que les pouvoirs publics fournissent également un soutien essentiel. On compte parmi leurs interventions la création, par exemple, de banques de développement, de fonds de garantie et des mesures visant à inciter les banques commerciales à financer les petits opérateurs économiques. Au Burkina Faso, l'État a émis en 1996 sa première série d'obligations pour un montant à souscrire de 5 milliards de francs CFA (10 millions de dollars); les fonds réunis sont destinés aux associations locales d'épargne et de crédit, aux ONG et aux autres programmes gérant des centres ruraux de microcrédit.

De plus, pour consolider son projet d'appui aux microentreprises rurales, le gouvernement du Burkina Faso, s'est vu octroyer, en mai 1999, un prêt de 12 millions de dollars du Fonds international de développement agricole (FIDA). Spécialement ciblé sur les femmes rurales, les jeunes entrepreneurs, les paysans démunis, les artisans et commerçants, le projet apportera à quelque 3 000 personnes les concours financiers et techniques indispensables pour créer ou développer leurs propres entreprises, tout en se fixant en milieu rural.

### L'expérience de l'OIT

La promotion de l'emploi et la lutte contre l'exclusion sont au cœur des actions prioritaires de l'Organisation internationale du Travail, qui depuis des années conduit des programmes opérationnels visant à aider les gouvernements africains à asseoir des politiques économiques capables notamment d'accroître l'emploi, de faciliter la création de petites et de microentreprises et d'améliorer l'accès au microcrédit. Soulignons ici l'efficacité du programme ACOPAM dans les pays du Sahel, qui a eu un impact particulièrement significatif sur l'emploi des femmes et a permis à près de 40 000 personnes de créer un emploi indé-

pendant, grâce aux coopératives d'épargne et de crédit et aux banques de céréales.

Forte de son expérience dans ce domaine, l'OIT poursuit actuellement un programme conjoint avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Financé par les gouvernements de l'Allemagne, de la Norvège et des Pays-Bas, le Programme PA-SMEC (Programme d'appui aux structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit) vise la promotion de l'épargne et des associations de crédit et autres IMF dans la sous-région, pour optimiser l'accès des populations défavorisées aux services financiers.

Sa particularité est d'établir un pont entre des initiatives opérant généralement hors de tout cadre réglementaire et les autorités monétaires par le biais de l'échange d'information, de la collecte de données (plus de 170 institutions y sont référencées, représentant 2 280 associations locales et plus de 700 000 bénéficiaires), d'actions de formation et de services consultatifs clés en main.

L'Unité des finances sociales (UFS) du BIT gère, entre autres, le Programme d'appui aux structures mutualistes d'épargne et de crédit. C'est elle qui coordonne les activités du BIT dans le domaine du microfinancement. Elle administre des projets de coopération et de recherche qui ont pour but de recenser et de supprimer les obstacles qui entravent l'accès au crédit, à l'épargne, à l'assurance et à d'autres services financiers. En outre, elle examine l'impact des politiques financières sur l'emploi et la pauvreté. Le PA-SMEC constitue l'activité principale de l'UFS en Afrique de l'Ouest.

L'OIT s'efforce également de promouvoir le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes à travers ses activités de coopération technique. C'est ainsi qu'il convient de relever deux programmes axés sur la promotion de l'entrepreneuriat féminin:

● **Le Programme international pour les petites entreprises (ISEP).** Lancé en

1998, son objet est de favoriser l'essor des petites et microentreprises – qui parviennent tout juste à survivre – gérées notamment par les femmes.

● **Le Programme international pour des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les femmes (WOMEMP).** Lancé en 1997, ce programme vise non seulement les femmes entrepreneurs, mais aussi l'ensemble des travailleuses. Son but est d'éliminer la discrimination liée au sexe en matière d'emploi et de profession, tout en faisant en sorte que ces emplois débouchent sur l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

A travers toutes ces interventions, l'OIT montre non seulement son implication dans le développement de l'entrepreneuriat, mais aussi que les femmes constituent un groupe cible important qu'il faut extraire au plus vite de la spirale de l'exclusion économique et sociale.

Globalement, les pratiques de microcrédit en vigueur sur le continent semblent présenter des résultats positifs, malgré quelques dérives relevés ici et là, qui sont dus en partie à des problèmes d'organisation et de gestion, du fait de l'amateurisme de certaines ONG et de groupements locaux. Le système en lui-même ne saurait constituer une panacée pour le microentrepreneur qui, bien souvent, doit faire face à d'autres contraintes d'ordre administratif, fiscal et commercial ou encore dans le domaine des ressources humaines.

De plus, la microfinance ne peut résoudre tous les problèmes de développement. Au-delà de l'accès aux ressources financières, il y a des besoins sociaux, des problèmes vitaux, auxquels tous les acteurs et les pouvoirs publics doivent prêter attention par des moyens et des mécanismes adaptés. □

*Bernard E. Gbézo, journaliste et socio-économiste installé à Paris, a écrit cet article à la demande du Bureau international du Travail.*

Photos: Jacques Maillard.

### ... aux paysans démunis, aux artisans et aux propriétaires d'entreprises.



«Les gens n'ont pas la moindre idée de ce qu'est l'égalité hommes-femmes...»

## Nostalgie: Les Estoniennes découvrent la discrimination dans l'emploi



BIT/Jacques Maillard

**Avant l'indépendance, l'Estonie garantissait – du moins sur le papier – le plein emploi et l'égalité au travail. Depuis, la situation a bien changé pour les femmes. Ces garanties se sont envolées, laissant la place à la dure réalité de l'économie de marché. Aujourd'hui, le gouvernement et le BIT explorent des voies nouvelles pour assurer l'égalité aux travailleuses. Un reportage de Leyla Alyanak.**

**T**ALLINN, ESTONIE – Alors que le jour se lève sur l'exploitation agricole dans laquelle Liia, une enseignante de 38 ans, réside avec sa famille élargie, une longue journée de travail commence avant même qu'elle ne quitte la maison.

Après avoir allumé le feu dans la cuisine pour faire chauffer de l'eau et faire cuire des pommes de terre pour les cochons, elle donne à manger aux animaux et traite ses huit vaches. Ensuite, elle réveille le reste de la famille à qui elle sert le petit déjeuner qu'elle a préparé la veille au soir.

«Ma journée commence à 4 heures du matin», a-t-elle expliqué lors d'une récente interview. «Je ne mange pas le matin. J'ai dix minutes pour me préparer et me rendre à mon travail.»

Le soir, elle corrige les devoirs de ses élèves. Puis, elle refait tout ce qu'elle a fait le matin – et prépare le petit déjeuner pour le lendemain.

Pour la plupart des gens, les efforts que doit déployer Liia pour concilier ses responsabilités de mère de famille et d'épouse avec l'obligation de gagner sa vie seraient déjà bien assez. Pourtant, par les temps qui courent, Liia est en proie à une préoccupation supplémentaire. Si elle perdait son emploi, elle aurait beaucoup de mal à en trouver un autre sur un marché du travail où les petites annonces demandent ouvertement des «femmes jeunes et minces». Et où qu'elle travaille, elle risque de se trouver dans une position d'infériorité – tant sur le plan du statut que sur celui du revenu.

Depuis 1991, date à laquelle ce minuscule pays de 1,4 million d'habitants a retrouvé son indépendance – il avait déjà été indépendant dans l'entre-deux-guerres – les femmes sont très durement touchées par le rétrécissement du marché de l'emploi. En effet, alors que le nombre des emplois est tombé de 800 000 à 600 000, davantage de femmes que d'hommes sont

au chômage ou sous-employées: 38,3 contre 24,7%. Elles occupent en général les emplois les moins bien rémunérés même si elles sont plus qualifiées, gagnent moins que les hommes dans la plupart des professions et travaillent souvent dans le secteur public, où les salaires sont moins élevés que dans les entreprises privées.

### Libertés nouvelles, complications nouvelles

En cette période de transition économique, l'existence des femmes est devenue plus difficile. Outre l'abandon du principe du plein emploi pour tous, la fermeture des garderies et des foyers de personnes âgées oblige beaucoup de femmes à passer plus de temps à la maison qu'elles ne l'ont jamais fait pour s'occuper de leur famille, ce qui non seulement restreint leur employabilité mais encore ampute le revenu des ménages.

C'est dans les zones rurales, où des milliers de femmes ont perdu leur emploi à cause du démantèlement des kolkhozes, que le problème est le plus aigu. A Tuhala, petite ville située à 35 kilomètres de la capitale, Tallinn, Tiit Soans a trouvé un moyen de joindre les deux bouts: elle a transformé sa ferme en gîte rural.

«Cela n'a pas été facile», raconte-t-elle. «Il y a cinq ans, notre situation a changé du tout au tout. Du jour au lendemain, nous nous sommes trouvés livrés à nous-mêmes, face à des choix et à des responsabilités.»

Pour aider ses semblables à comprendre les changements qui bouleversent son pays, M<sup>me</sup> Soans a pris la tête de l'Union des femmes rurales, qui aide les femmes à se recycler et à affronter la transition. Les disparités entre les hommes et les femmes de son pays n'en finissent pas de la choquer. «Auparavant, l'égalité était chose officielle. Elle était proclamée tous les jours, dans la presse, à la radio. Pour nous, il allait de soi que nous étions tous égaux.»

## Des garanties octroyées sur le papier

«A l'époque soviétique, on nous répétait ce mot à satiété», se souvient Reet Laja, haut fonctionnaire au ministère des Affaires sociales lorsqu'on l'interroge sur l'égalité des femmes au travail. «La plupart des femmes pensaient être déjà les égales des hommes. Ce fut pour elles un choc de découvrir qu'elles ne l'étaient pas.»

En effet, dans les pays en transition qui commencent à connaître la dure réalité du capitalisme et de l'économie de marché, les femmes découvrent que cette égalité au travail, dont on leur rebattait autrefois les oreilles, n'est plus acquise.

«L'un des plus grands traumatismes qu'aient subis les pays en transition a été la montée sensible de l'inégalité entre les sexes dans les sphères politique, économique et sociale», peut-on lire dans le dernier Rapport du PNUD sur le développement humain dans les pays en transition<sup>1</sup>. Dans tous les pays de l'ancienne Union soviétique, ce sont d'abord les emplois des femmes – et non ceux des hommes – qui sont touchés ou qui disparaissent du fait des réformes économique et agraire.

L'Estonie est loin d'être une exception. Une étude récemment réalisée par la Banque mondiale à Orel, à environ 300 kilomètres au sud de Moscou, relève les aspects les plus graves de la discrimination dont font l'objet les femmes des zones rurales. Dans le cadre de la réforme agraire, les terres sont redistribuées en fonction de la durée d'emploi et des salaires, si bien que là encore les femmes sont perdantes puisqu'elles gagnent généralement moins au cours de leur existence que les hommes. En outre, bien que les femmes constituent l'immense majorité de la main-d'œuvre agricole de la Russie, les exploitations privées sont presque toujours la propriété des hommes<sup>2</sup>.

Les femmes qui avaient un emploi dans le secteur structuré sont celles qui ont le plus déchanté. Passant de l'emploi à vie à une existence au jour le jour, elles ont vu la promesse d'un avenir stable dégénérer en chômage ou en sous-emploi.

Dans beaucoup de pays de l'ancien bloc de l'Est, les femmes sont bien moins rémunérées, à qualification égale, que les hommes. En Pologne, les hommes qui ont une formation universitaire gagnent en moyenne 40% de plus par mois que les femmes ayant elles aussi fait des études. En Lettonie, le salaire d'une femme qui travaille à plein temps est de 14 à 32% inférieur à celui d'un homme. Non seulement les femmes gagnent moins dans les mêmes emplois mais encore elles sont concentrées dans les professions qui sont les moins bien rétribuées. En Croatie, les femmes constituent jusqu'à 70% des employés de bureau et 55% de la main-d'œuvre peu qualifiée<sup>2</sup>.

Il existe généralement des lois interdisant la discrimination, mais celles-ci demeurent souvent lettre morte. Au fur et à mesure que l'injustice économique s'installe, les clichés traditionnels refont surface. Selon Grazina Gruzdienė, du Syndicat lituanien des salariés de l'industrie agroalimentaire: «Le chômage des hommes est un facteur parmi d'autres qui renvoient de plus en plus les femmes aux seuls rôles que la société leur reconnaît, ceux d'épouses et de mères.»

## A la recherche d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité

La résurgence des valeurs traditionnelles aggrave les difficultés des femmes estoniennes.

«En ce qui concerne la question de l'égalité entre les sexes, c'est encore le paternalisme et le conservatisme qui prévalent», constate Riina Kutt, coordinatrice nationale du *Programme international de l'OIT pour des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les femmes*, créé en 1997 dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et du Sommet mondial pour le développement social, conformément à l'engagement pris de longue date par l'OIT en faveur de l'égalité des hommes et des femmes au travail. «En fait, la transition a favorisé un retour aux rôles traditionnels des hommes et des femmes.»

Un projet pilote mis en œuvre dans le comté de Valga, dans le sud-est de l'Estonie, vise à réduire ces inégalités et à offrir une porte de sortie aux femmes de cette région rurale. Les responsables de ce projet se proposent d'aider les femmes les plus vulnérables de Valga à trouver des moyens de gagner leur vie en grâce à l'emploi indépendant.

«Nous avons choisi Valga parce que c'est l'une des deux régions du pays qui ont le plus fort taux de chômage», explique le coordinateur du BIT. «Comme c'est une région agricole, le chômage y a augmenté depuis

que les fermes d'État et les kolkhozes ont fermé. Beaucoup de femmes ont ainsi perdu leur emploi. Défavorisées sur le plan économique, elles ont eu beaucoup de mal à retrouver un emploi. Certaines sont hautement qualifiées mais il y a peu de débouchés.»

En recherchant des débouchés commerciaux pour les femmes de la région, le projet du comté de Valga aidera ces femmes à concrétiser leurs idées sous forme de projets lucratifs et à atténuer ainsi l'un des plus gros chocs de la transition économique. Le tourisme est l'une des options envisageables puisque cette région, qui est la plus montagneuse de l'Estonie, attire les visiteurs aussi bien en été qu'en hiver.

Il n'en demeure pas moins que définir des projets viables constitue une tâche extraordinairement difficile. D'autant plus que des décennies de prévisibilité ont érodé l'aptitude de la plupart de ces femmes à planifier leur avenir et à faire des choix par elles-mêmes.

## «Nous avons tout à apprendre...»

Le gouvernement n'est pas insensible à l'aggravation des disparités entre les femmes et les hommes et il s'efforce de corriger les plus criantes d'entre elles.

«Lorsque je suis arrivée ici, j'ai voulu créer un service spécial parce que la question de l'égalité n'était absolument pas traitée au niveau du gouvernement», se souvient Reet Laja, du ministère des Affaires sociales. Peu de femmes voudraient revenir en arrière, mais elles doivent maintenant lutter pour regagner dans la réalité ce qui leur était autrefois garanti sur le papier. L'une des choses les plus difficiles sera de convaincre une classe dirigeante essentiellement masculine qu'il existe bel et bien un problème. Il faudra aussi combattre les comportements «réactionnaires» qui refont inévitablement surface en période de précarité.

Et M<sup>me</sup> Laja d'ajouter: «Ce n'est qu'en 1996 qu'un Bureau de l'égalité a été créé. Dans l'ancien temps, un tel service aurait été inutile. Nous devons maintenant prouver l'existence des inégalités parce que les gens n'ont pas la moindre idée de ce qu'est la parité hommes-femmes.»

«Les femmes sont très instruites en Estonie, mais nous ne savons pas grand-chose de l'économie de marché», explique M<sup>me</sup> Kutt. «Nous n'avons pratiquement pas d'expérience de la libre entreprise, seulement de vagues réminiscences de l'entre-deux-guerres. Nous avons tout à apprendre.»

*Pour de plus amples renseignements sur le Programme international pour des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les femmes, voir le site du Programme sur Internet: [www.ilo.org](http://www.ilo.org) ou s'adresser au BIT, par tel. 41-22 799 82 76, fax 41-22 799 76 57 ou courrier électronique: [womemp@ilo.org](mailto:womemp@ilo.org).*

<sup>1</sup> Human Development Report for Europe and the CIS: Transition 1999, PNUD, p. 66.

<sup>2</sup> Gender and Property Rights: Women and Agrarian reform in Russia and Moldova, Etude de la Banque mondiale, 1995.

Essai: *La fin du travail?*

# Du travail pénible au travail décent: Un défi mondial

Guy Standing, BIT<sup>1</sup>

**L**e siècle du travail laborieux se termine. Il avait commencé avec la défense des droits du travail, ce qui signifiait à la fois libération du travail pénible et amélioration des conditions de travail. Pour les plus radicaux, l'objectif premier était une libération du travail qui devait passer par une réduction drastique du temps de travail, voire l'abolition pure et simple de la relation employeur-employé. Pour d'autres, il s'agissait d'obtenir des réformes garantissant aux travailleurs des droits ou de meilleures conditions.

Dans l'ensemble, c'est ce deuxième courant qui l'a emporté. Vers le milieu du siècle, la revendication essentielle était devenue celle du droit au travail, c'est-à-dire le droit d'avoir un emploi, que l'on retrouve dans l'expression de «plein emploi». C'était une fiction à la fois commode et sexiste, car cela voulait dire garantir un travail salarié à plein temps à tous les hommes des «classes laborieuses». La plupart du temps, on ne tenait pas compte du travail des femmes, et la présence de celles-ci sur le marché du travail était considérée comme «secondaire».

Avec l'apparition du chômage de masse dans les années soixante-dix et quatre-vingt, et sous l'influence de l'École de Chicago (Chicago School of law and economics) – qui engendra une révolution économique équivalente à la révolution keynésienne de la fin des années trente – le droit au travail fut progressivement abandonné. A la fin des années quatre-vingt-dix, on ne parlait pratiquement plus que du *devoir de travailler*, du «principe de réciprocité», à savoir qu'il n'y a «pas de droits sans obligations».

Ainsi, de plus en plus de pays commencèrent à allouer des *crédits d'impôt* aux «familles» dont les membres travaillaient pour gagner leur vie. Le droit de percevoir les prestations de l'État était désormais largement conditionné par le fait d'avoir travaillé pendant un laps de temps minimum, qui est devenu par la suite de plus en plus long, ou d'être disposé à travailler ou à suivre une formation pour se préparer à travailler.

En chemin a réapparu la distinction qui avait cours au XIX<sup>e</sup> siècle entre *pauvres méritants* et *pauvres non méritants*. En bref, à la fin du siècle, on ne parlait plus que du *devoir de travailler*, la politique sociale ayant été réformée pour lier les prestations de l'État à l'obligation de prendre un emploi ou d'entreprendre une formation. L'ironie est que cette obligation était également imposée aux femmes ayant de jeunes enfants.

Or la situation évolue aujourd'hui à contre-courant de ce processus en trois temps, à savoir le passage des droits du travail au droit au travail puis au devoir de travailler. La mondialisation, le changement technologique et l'évolution du pouvoir de négociation des travailleurs et des employeurs entraînent un assouplissement général des relations professionnelles et, contrairement aux attentes des responsables politiques du XX<sup>e</sup> siècle, l'emploi devient de plus en plus informel tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Que les marchés du travail soient plus flexibles et moins formels pourrait être, à maints égards, une bonne chose. Le problème est que ces changements ont suscité un sentiment général de *précarité* sociale et économique.

## Le travail est-il en train de devenir une marchandise?

Pendant la majeure partie du siècle et dans de nombreuses régions du monde, des progrès ont été réalisés dans le domaine de la sécurité de l'emploi et on s'attendait à ce que les pays en développement suivent le même chemin. Essentiellement, deux modèles de développement basés sur le travail se disputaient la suprématie – le socialisme d'État et le capitalisme de l'État providence. Le premier s'est effondré sous le poids de ses propres défaillances – autoritarisme, centralisation et manque de dynamisme économique. Le second se fondait sur un modèle de répartition des richesses

censé réduire les inégalités de revenu au fur et à mesure que la croissance économique s'affirmerait. L'OIT s'inscrivait dans ce courant de pensée en affirmant dans sa Déclaration de Philadelphie: «Le travail n'est pas une marchandise.» Dans la période qui suivit 1945, on s'attacha principalement à *démarchandiser* le travail, c'est-à-dire à faire en sorte que le mécanisme des prix ne soit plus au centre du marché du travail, le salaire en espèces ne devant plus constituer qu'une partie du revenu total. Dans de nombreux pays, le revenu social, sous forme de prestations de l'État et autres prestations non salariales, est devenu plus important que le salaire en espèces. L'emploi reposait sur un salaire et des avantages sociaux, il s'inscrivait dans un système de redistribution soutenu par des impôts progressifs, l'État agissant en arrière-fond comme «employeur de dernier recours».

Tout cela a changé dans les dernières décennies du siècle pour des raisons que je décris dans mon livre. On assiste actuellement à un *retour au «travail-marchandise»*. Il en est ainsi parce qu'une majorité d'individus considère nécessaire ou souhaitable – selon leurs possibilités ou leurs compétences – de combiner plusieurs activités professionnelles, de travailler par intermittence et de tirer satisfaction de leur travail, ce qui leur confère un profil qui n'entre pas aisément dans les catégories statistiques à l'aide desquelles on mesurait l'activité économique au XX<sup>e</sup> siècle.

Du fait de cette évolution vers la flexibilité et l'informel, il devient absurde de mesurer l'emploi comme un travail au sens où on l'entendait au XX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, il est désormais admis que prodiguer des soins à autrui constitue un travail, à tel point que certains gouvernements en sont venus à assurer ces soins ou à rémunérer ceux qui les prodiguent. Pendant trop longtemps, la prise en charge de membres de sa famille ou de sa communauté n'était pas considérée comme un travail. Elle le sera à l'avenir. De même, la plupart des personnes qui exercent une activité bénévole dans

les centaines de milliers d'organisations non gouvernementales à vocation sociale, échappent généralement aux statistiques du travail, tout comme celles qui exercent des activités «informelles» pour leur propre compte ou sans dédommagement matériel lui ont échappé aussi.

Au siècle du travail laborieux, la polysémie du mot «travail» a été source d'ambiguïté. En effet, ce terme a trois sens. Pour la plupart des économistes, le travail est un «facteur de production» au même titre que le «capital». Pour le commun des mortels, il désigne l'action de travailler et dans l'imaginaire populaire, il est assimilé aux travailleurs ou à la «classe laborieuse».

Cette triple signification engendre des malentendus et une distorsion de la réalité dans le débat politique et scientifique.

Il ne faut pas être un génie pour s'apercevoir que tout le monde travaille davantage qu'il n'apparaît. Pourtant, l'attention portée aux statistiques officielles de l'emploi (du travail) et aux «emplois» formels, conduit le théoricien à se lamenter sur la montée du chômage, la «croissance sans emploi», etc. Bien sûr, le chômage est important mais le fait qu'un nombre croissant de personnes qui travaillent vivent dans la pauvreté et n'aient pas la sécurité du revenu l'est encore beaucoup plus. En effet, de plus en plus de personnes en activité ne peuvent compter sur un revenu qui leur permette de vivre décemment. D'un autre côté, les revenus financiers ont énormément augmenté, à la fois en chiffres absolus et par rapport aux revenus du travail. Or, aggravant l'inégalité fonctionnelle des revenus, les gouvernements ont abaissé l'impôt sur le capital tout en subventionnant moins le travail et davantage le capital.

Globalement, la précarité socio-économique s'est aggravée dans sept domaines: le marché du travail, l'occupation, l'emploi, les qualifications, la santé et la sécurité au travail, les revenus et les institutions représentatives. Prises ensemble, ces tendances signalent l'avènement d'une ère d'insécurité individuelle pour des millions d'hommes et de femmes. Plusieurs options «travailleuses» ont été avancées pour redresser la situation; il s'agissait de reformer la protection sociale par une combinaison de mesures de prévoyance et d'incitation au travail, de subventionner l'emploi et les salaires, de garantir un salaire minimum et de mettre sur pied des «filets de sécurité sociale» sélectifs. Ces options s'inscrivent dans le «nouveau courant paternaliste» si influent dans les années quatre-vingt-dix, qui, dans le long terme, a des conséquences néfastes pour la sécurité



BIT

socio-économique et l'emploi. Les sociétés économiquement justes du XXI<sup>e</sup> siècle devront passer du travail à l'emploi, adopter des mesures garantissant un minimum de sécurité de revenu et de nouvelles formes de représentation institutionnelle ainsi que des moyens démocratiques de redistribution des revenus et des richesses afin que toutes les catégories sociales puissent tirer profit de la dynamique du système économique moderne.

C'est seulement si les gens peuvent réellement faire entendre leur voix, jouir de la sécurité de revenu et accéder à l'excédent généré par la croissance économique qu'ils pourront faire des choix rationnels dans leur vie professionnelle.

Pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle, le principe qui a guidé l'OIT est celui de la nécessité vitale d'une régulation collective des affaires sociales et économiques. En l'absence d'organisations, d'institutions et de règlements qui donnent effectivement voix au chapitre aux catégories vulnérables et à celles qui vivent dans la précarité, le transfert de revenu à ces catégories sociales sera-t-il viable? A l'ère du cyberspace, de l'Internet et de la communication à distance, tout porte à croire que l'action et le

dialogue collectifs ne sont plus nécessaires. Pourtant, sans cela, il n'y aura plus d'amélioration des conditions d'existence par une progression de la justice distributive. C'est l'histoire qui nous l'enseigne.

En effet, c'est seulement si les gens peuvent réellement faire entendre leur voix, jouir de la sécurité de revenu et accéder à l'excédent généré par la croissance économique qu'ils pourront faire des choix rationnels dans leur vie professionnelle. Sans la garantie d'un revenu décent, considéré comme un droit de l'homme, dont le niveau corresponde aux possibilités de la société, les gens ordinaires risqueront à tout moment de tomber dans la précarité, qui engendre l'intolérance, des comportements anormaux et la prédisposition à suivre les extrémistes prêts à marchander leur poison social. C'est cette immense leçon du XX<sup>e</sup> siècle qui doit inciter les dirigeants du monde à accorder, dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle, la haute priorité aux politiques d'extension de la sécurité socio-économique. C'est pourquoi le BIT lance pour les années 2000-01, un Programme focal sur la sécurité sociale et économique.

Compte tenu du passage du travail pénible au travail «décent» – pour reprendre le terme employé en juin 1999 dans le rapport du Directeur général – la communauté internationale doit revoir sa conception du fameux *droit au travail*. Ce n'est la même chose que le droit ou le devoir de travailler. Cette expression n'a de sens que si elle comporte le droit de refuser les formes abjectes de travail pénible, les emplois qui déqualifient et le travail non reconnu. Elle n'a de sens que si les politiques et les institutions s'attachent à donner à tous les individus de la société la possibilité d'avoir le droit à une *profession*, de développer et de réaliser leurs compétences et de tirer fierté et dignité de leur travail. Cela signifie qu'il faut trouver des moyens de permettre aux gens de *toutes* conditions sociales d'avoir plus d'autonomie, plus de *maîtrise* de leur existence afin qu'ils puissent se livrer à l'activité qui leur convient le mieux. Cela peut sembler presque utopique à la fin du siècle du travail pénible, mais cela annonce un grand thème du prochain siècle, qui devra être le siècle du travail décent, celui au cours duquel tout homme, toute femme et tout enfant jouiront du droit à la sécurité. □

<sup>1</sup> Cet article s'inspire de Global Labour Flexibility: Seeking Distributive Justice (Basingstoke et New York, Macmillan and St Martin's Press, 1999). Guy Standing, directeur du Programme focal de promotion de la sécurité économique et sociale du BIT.

# Planète Travail

## MOUVEMENTS SOCIAUX

● En **Colombie**, après deux jours de grève générale, un accord est intervenu le 2 septembre dernier entre le gouvernement et les syndicats. L'accord prévoit l'ouverture de négociations sur les mesures de rigueur prévues au budget 2000 et la libération des syndicalistes arrêtés lors d'affrontements avec les forces de l'ordre durant la grève. (*Le Temps*, 1<sup>er</sup> sept., *CISL en ligne*, 2 sept.)

● Une grève générale de 48 heures a été lancée en juin dernier par l'ensemble des syndicats du **Burkina Faso** pour protester contre la baisse du pouvoir d'achat et revendiquer, entre autres, le respect des libertés démocratiques, notamment en matière de liberté syndicale, et l'assainissement de la gestion publique. (*CISL en ligne*, 29 juin)

● Le **Sénégal** a connu sa première grève générale depuis sept ans en juin dernier, à l'appel de huit organisations syndicales revendiquant notamment l'augmentation des salaires et des prestations familiales, la création d'une caisse nationale d'assurance maladie, la retraite à 60 ans et une réduction des impôts. Le gouvernement et cinq de ces syndicats sont parvenus à un accord sur l'augmentation des allocations familiales et des salaires dans le secteur privé ainsi que sur la création de la caisse maladie. (*CISL en ligne*, 29 juin)

## NÉGOCIATIONS

● Aux **États-Unis**, General Motors a créé la surprise au cours de la négociation du re-

## Nouvelles du monde du travail

### MORT DE LANE KIRKLAND



Keystone

● Lane Kirkland, ancien président de la centrale syndicale américaine AFL-CIO, est décédé le 14 août à l'âge de 77 ans. Comme l'a rappelé Bill Jordan, Secrétaire général de la CISL, M. Kirkland s'est aussi illustré sur la scène internationale: «Kirkland a contribué à façonner l'histoire de ce siècle par son

appui sans réserve à la liberté syndicale en Pologne, en soutenant fermement Solidarność (syndicat polonais indépendant dans les années quatre-vingt) avant, durant et après la loi martiale, ainsi que par son soutien au combat pour vaincre l'apartheid en Afrique du Sud et à la lutte contre la dictature de Pinochet au Chili.» Après la chute du Mur de Berlin et du communisme, Lane Kirkland a mis en garde contre une économie de marché érigée en dogme: «Les deux systèmes peuvent être fatals aux institutions de la société civile, qui rendent la vie tolérable pour les gens ordinaires» (*Washington Post*, 31 août; *CISL en ligne*, 16 août)

nouvellement de l'accord liant les *Big Three* (GM, Chrysler et Ford) au Syndicat américain de l'automobile (UAW), en proposant l'emploi (ou plus exactement le salaire) à vie pour une partie des salariés en contrepartie d'une plus grande flexibilité, qu'il s'agisse de l'organisation du travail ou de

la facilité de licencier. (*Washington Post*, 6 sept.; *Libération*, 10 sept.)

## CONTROVERSES

● En **France**, le fabricant de pneumatiques Michelin a suscité l'indignation des syndicats

et des dirigeants politiques en annonçant simultanément des bénéfices en hausse de 17% et la suppression de 7 500 emplois, soit 10% des effectifs, en trois ans en Europe. Le titre de l'entreprise a aussitôt gagné plus de 12% à la Bourse, effet qui était recherché, selon de nombreux observateurs, par l'annonce simultanée des deux nouvelles. (*Libération*, 10 sept.)

● Au **Royaume-Uni**, la façon de mesurer le chômage reste un sujet de controverse entre le gouvernement et l'opposition, celle-ci accusant celui-là d'avoir diminué de 200 000 personnes l'effectif des chômeurs en considérant comme employé quiconque avait travaillé au moins une heure pendant la période de référence. (*UK News*, 19 juin)

## TRAVAIL INDÉPENDANT

● En **Australie**, le Tribunal fédéral a pris une importante décision de justice, suivant laquelle les règles relatives au licenciement abusif, telles que fixées par la loi donnant effet à la convention de l'OIT, doivent s'appliquer aux personnes qui travaillent pour une entreprise en qualité d'indépendantes, c'est-à-dire qui sont liées à cette entreprise non par un contrat de travail, mais par un contrat dit d'entreprise. (*AFR Net Services*, 6 sept.)

● Aux **États-Unis**, les travailleurs indépendants, au nombre de 33 millions, représentent près du quart de la main-d'œuvre. Selon une étude du cabinet Aquent, de Boston, ces travailleurs se déclarent plus satisfaits de leur travail que les salariés et gagnent

## REPRISE ÉCONOMIQUE EN ASIE ?

● L'Asie serait-elle en train de se relever de ses deux années de crise financière? Sans doute, si l'on en juge aux ventes d'ordinateurs personnels, qui, au premier trimestre 1999, ont augmenté comme suit:

Pays	Nombre	Évolution 1998/99
Indonésie	35 000	67%
Philippines	43 000	10%
Malaisie	93 000	4%
Thaïlande	55 000	31%
Singapour	106 000	29%
Hong-kong	107 000	8%
Taiwan (Chine)	195 000	28%
Corée	424 000	51%
Chine	1 020 000	22%

(L'Usine nouvelle, 2-8 sept.)



BIT/Jacques Maillard

mieux leur vie. L'étude, menée auprès de 1 006 personnes, dont 300 indépendants, ne révèle aucune différence significative entre les deux groupes quant à la situation de famille, au sexe ou à la race. En revanche, les indépendants sont en général plus âgés, mieux rémunérés et plus conservateurs que les salariés. (*The journal of commerce on line*, 7 sept.)

## INÉGALITÉS

● Les inégalités professionnelles entre hommes et femmes restent très marquées en **France**. Selon un rapport réalisé à la demande du Premier ministre, la différence moyenne de salaire est de 27%,

les femmes ne représentent que 7% des cadres dirigeants des 5 000 premières entreprises du pays, 60% d'entre elles sont concentrées dans 30% des métiers, elles occupent les deux tiers des 20% d'emplois les moins bien rémunérés et un tiers seulement des 20% d'emplois les mieux rémunérés. (*Le Monde*, 3 sept.)

● Selon une étude du Center on Budget and Policy Priorities, le fossé s'élargit entre riches et pauvres aux **États-Unis**. Entre 1977 et 1999, les revenus des ménages les plus riches (1% de l'ensemble) ont augmenté de 115%, ceux des plus pauvres (60%) de moins de 8% et ceux des catégories intermédiaires (39%) de 14 à

43%. Le ratio entre la rémunération d'un président de société et celle d'un ouvrier de l'industrie est passé de 42 en 1980 à 419 en 1998. (*Le Figaro*, 7 sept.)

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

● Une étude nationale réalisée en 1997 en **Mongolie** auprès de 14 000 établissements et de 191 000 travailleurs, a révélé que 20% d'entre ceux-ci travaillaient dans des conditions nuisibles à leur santé ou étaient exposés à des risques d'accident. (*WHIN*, janv.-juin 1999)

● Selon une étude publiée par *The Lancet* en mai 1999, 10% des cas d'asthme, maladie qui affecte un adulte sur 20, pourraient être d'origine professionnelle. Ce résultat provient d'une enquête réalisée par l'Institut municipal de recherche médicale de Barcelone auprès de 15 637 personnes de 12 pays industriels. Le risque est plus élevé dans les professions suivantes: agriculture, peinture, matières plastiques et nettoyage. (*WHIN*, janv.-juin 1999)

● Une étude menée par l'organisation syndicale SAK en **Finlande** confirme les recherches effectuées dans d'autres pays, selon lesquelles les travailleurs temporaires ou occa-

sionnels sont plus exposés aux risques d'accident que les autres. Cette étude indique que le risque est plus élevé de 30% en Finlande, pourcentage qui atteint 50% dans l'industrie et 75% dans la métallurgie. (*WHIN*, janv.-juin 1999) □



BIT/Jacques Maillard



BIT/Jacques Maillard



l'atelier régional de formation et de sensibilisation sur le VIH/sida et ses conséquences sociales en Afrique.

## Redoubler d'efforts

Ayant constaté que le VIH/sida avait des conséquences sur les plans des droits de l'homme, du développement social et du développement en général, les participants à la réunion se sont interrogés sur la manière dont les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs pourraient améliorer la situation des personnes atteintes du VIH/sida. Ils ont déclaré à ce sujet que les employeurs, en particulier, «devaient comprendre que faire preuve d'ouverture d'esprit a propos du VIH/sida est un investissement rentable à court et à long terme».

En outre, les participants se sont penchés sur la question hommes-femmes et celle de la pauvreté dans les programmes qui s'adressent aux personnes victimes du VIH/sida. Dans ce contexte, ils ont évoqué les besoins spécifiques des femmes, la situation particulière de chaque sexe face à la pauvreté et la vulnérabilité des pauvres face au VIH/sida ainsi que les stratégies communautaires à mettre en œuvre pour que les programmes tiennent compte des spécificités de chaque sexe.

«Outre que, du point de vue biologique, les femmes sont plus vulnérables que les hommes face au VIH/sida, le fait que ce soit elles qui veillent sur la santé de la famille et s'occupent des enfants, des personnes âgées et des malades, les désigne tout naturellement comme des actrices de premier plan dans la prévention du sida et la prise en charge des personnes atteintes», affirment les auteurs du rapport. «Le VIH/sida touche surtout les pauvres; or, en Afrique, les femmes et leurs enfants à charge constituent 70% des pauvres. En outre, pour pouvoir atteindre la majorité des femmes qui travaillent, il faut que les programmes soient ancrés dans la communauté.»

Le groupe de Pretoria a également relevé que le BIT pouvait aider les pays à adopter des lois et des règlements protégeant les droits des personnes atteintes du VIH/sida pour ce qui est de l'accès à l'assurance maladie, à l'emploi et à l'enseignement, dans les domaines de l'administration du travail et de la productivité ainsi que dans le secteur informel; que le BIT pouvait aider ses partenaires tripartites à élaborer et appliquer à l'échelle nationale et dans l'entreprise des mesures concernant le VIH/sida sur le lieu de travail; que le BIT pouvait apporter une assistance technique

## LE SIDA EN AFRIQUE : CHIFFRES

L'Afrique demeure la région du monde où le sida fait le plus de ravages. Selon les estimations de l'ONUSIDA et de l'OMS, sur 10 personnes contaminées en 1998, 7 vivent en Afrique subsaharienne, proportion qui, parmi les enfants de moins de 15 ans, est de 9 sur 10. Cette région a enregistré 83% de tous les décès survenus depuis le début de l'épidémie. Au moins 95% de tous les orphelins du sida sont des enfants africains. Pourtant, l'Afrique subsaharienne ne représente qu'un dixième de la population mondiale<sup>1</sup>.

**Nombre d'Africains contaminés par le VIH<sup>2</sup> depuis le début de l'épidémie: 34 millions.**

**Nombre d'Africains séropositifs: 21,5 millions.**

**Nombre d'Africains décédés des suites du sida: 11, 5 millions.**

**Pourcentage d'enfants parmi ces décès: 25.**

**Nombre annuel d'enterrements dus au sida: 2 millions.**

**Nombre journalier d'enterrements dus au sida: 5 500.**

**Nombre d'Africains devenus séropositifs en 1998: 4 millions.**

<sup>1</sup> Source: AIDS in Africa, Programme commun des Nations Unies sur le SIDA (ONUSIDA), Genève, 1998.

<sup>2</sup> Le sigle VIH désigne le virus de l'immunodéficience humaine, qui provoque le sida.

plus particulièrement axée sur le VIH/sida dans le cadre des régimes de sécurité sociale et des programmes médicaux; que le BIT pouvait conseiller certaines professions, notamment les compagnies d'assurance; enfin,

que le BIT devrait mettre à profit le réseau et le savoir qui sont les siens pour faire connaître, reproduire et adapter les bonnes pratiques de prévention et de prise en charge de la maladie.

## INDONÉSIE: LIBÉRATION DE DITA SARI

*DJAKARTA – Dita Indah Sari, militante du Parti démocratique populaire et présidente du Centre pour la lutte des travailleurs indonésiens, a été libérée le 5 juillet de la prison des femmes de Tangerang. Le Comité de la liberté syndicale et la mission de contacts directs du BIT avaient considéré que les accusations dirigées contre elle étaient injustifiées et découlaient d'activités syndicales légitimes. Le Comité de la liberté syndicale avait demandé à maintes reprises que Dita Sari soit disculpée et relâchée. Incarcérée depuis 1997, celle-ci était accusée d'avoir participé à des troubles civils et à de actes subversifs, en vertu de la loi de 1963 sur la subversion.*



BIT

*Le Directeur général s'est félicité de cette libération et des efforts déployés à cet effet par Fahmi Idris, ministre de la Main-d'œuvre de l'Indonésie. Iftikhar Ahmed, Directeur du Bureau de l'OIT à Djakarta (à droite), a déclaré que la libération de Dita constituait un immense pas en avant pour la liberté syndicale en Indonésie. Depuis la ratification, en juin, des trois conventions fondamentales restantes, l'Indonésie est le premier pays de la région Asie-Pacifique qui ait ratifié les sept conventions fondamentales de l'OIT relatives aux droits de l'homme (liberté syndicale et négociation collective (n<sup>os</sup> 87 et 98), travail forcé (n<sup>os</sup> 29 et 105), non-discrimination (n<sup>os</sup> 100 et 111) et âge minimum (n<sup>o</sup> 138)).*



# CHAMPS D'ACTION

## Activités organisées dans le monde entier par l'Organisation internationale du Travail ou avec son appui

### CONFÉRENCE EN LIGNE SUR LES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

▲ Juan Somavia, Directeur général du BIT, et Bill Jordan, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), lancent un débat sur l'avenir des syndicats dans le monde, dans le cadre d'une conférence interactive intitulée «Les organisations de travailleurs au XXI<sup>e</sup> siècle».

Cette conférence, qui s'adresse plus particulièrement aux syndicalistes et aux chercheurs, est organisée par l'Institut international d'études sociales du BIT en coopération avec la CISL. Elle a débuté à la mi-septembre et devrait durer environ une année.

Des «orateurs» seront invités à faire partie du «groupe de discussion». L'accès à la Conférence est libre et toutes les personnes inscrites avant le 15 septembre pourront répondre aux «conférenciers» et leur poser des questions par courrier électronique ou sur l'Internet.

Pour en savoir plus sur les modalités de participation, consulter le site de l'Institut international d'études sociales à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/english/130inst/research/network/index.htm>

*Pour tout autre renseignement, s'adresser à A. V. Jose, Institut international d'études sociales (INST), tél. 4122/799 8496; fax 4222/ 799 8542; e-mail: jose@ilo.org*

### ACTIVITÉS DE L'OIT DANS LES BALKANS APRÈS LA CRISE DU KOSOVO

▲ Le conflit et les destructions qu'il a causées ont engendré un grave problème de chômage et de pauvreté au Kosovo. L'OIT a élaboré une stratégie axée sur la réconciliation, la reconstruction et le développement économique. Plusieurs projets d'assistance immédiate sont prêts: travaux à forte intensité de main-d'œuvre dans les centres urbains, investissements d'infrastructure, accès aux services financiers, appui à la création d'entreprises et développement des capacités des petits entrepreneurs, création d'un centre intégré de formation et de création d'emplois, développement économique local et constitution d'un réseau d'organismes offrant des services d'appui aux entreprises. Par le biais de ces projets, l'OIT pourrait contribuer à la réinsertion des soldats démobilisés comme elle l'a déjà fait avec succès en Bosnie-Herzégovine, au Cambodge, en Croatie, à El Salvador, au Guatemala et au Mozambique. Elle s'occuperait également en priorité des chômeurs, parmi lesquels les femmes en particulier, et des personnes blessées pendant la guerre. Elle proposera en outre une assistance à moyen terme en ce qui concerne l'évaluation du marché du travail et la collecte de données, les régimes de protection sociale et la consolidation des institutions, l'élaboration d'une législation du travail, la promotion du dia-

logue social, la réconciliation et l'allègement de la souffrance sociale.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, tél. 4122/799 6666; fax 4122/799 6061; e-mail: [europa@ilo.org](mailto:europa@ilo.org)*

### LA DIMENSION SOCIALE DES FINANCES

▲ La crise financière asiatique a cruellement mis en évidence l'influence du secteur financier sur l'emploi, les revenus et la cohésion sociale. Il appartient à l'OIT de s'occuper de la dimension sociale des aspects sociaux des finances. L'Unité des finances sociales coordonne les activités entreprises par l'OIT dans le domaine du financement de proximité, c'est-à-dire la prestation de services bancaires favorisant l'emploi, l'intégration sociale

et la lutte contre la pauvreté. Elle vient de publier son premier rapport annuel dans lequel sont passés en revue les travaux réalisés et en cours: programme d'action sur le financement de proximité dans le monde industrialisé, analyse des questions de la servitude pour dettes et des rapatriements de fonds des migrants, missions consultatives sur le financement de proximité dans les pays qui sortent d'une crise (Bosnie, Croatie, Liban, Mozambique et Somalie) et lancement d'un programme mondial pour la formation des ONG et des organismes d'autoassistance à la gestion des fonds de garantie.

*Pour tout renseignement, s'adresser à Bernd Balkenhol, chef de l'Unité des finances sociales, tél. 4222/799 6070; fax 3122/799 7691; e-mail: [balkenhol@ilo.org](mailto:balkenhol@ilo.org)*

### RÉDUIRE L'UTILISATION DES PESTICIDES

▲ Dans les tropiques, une agriculture de plus en plus intensive et la spécialisation ac-



Keystone

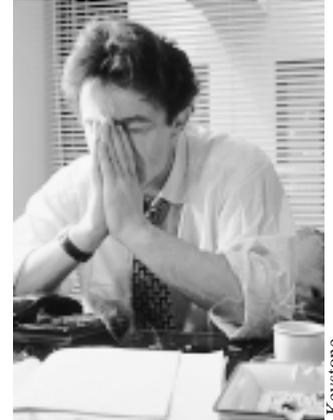
crue de la production agricole rendent la lutte phytosanitaire plus importante que jamais. Or, en Afrique, selon le dernier numéro du bulletin d'information OIT/FINNIDA sur la santé et la sécurité au travail en Afrique (vol. 9, n° 1, avril 1999), la situation dans

et de santé au travail (CIS), tél. 4122/799 6740; fax 4122/799 8516; e-mail: [CIS@ilo.org](mailto:CIS@ilo.org)

### STRESS AU TRAVAIL

▲ Une bonne santé et le bien-être psychologique sont essen-

rité et de santé au travail (CIS), tél. 4122/799 6740; fax 4122/799 8516; e-mail: [CIS@ilo.org](mailto:CIS@ilo.org)



Keystone



Classet

### Ouvriers agricoles s'appêtant à épandre des pesticides au Brésil.

ce domaine est insatisfaisante.

Rares sont les pays qui ont un système d'enregistrement et qui sont correctement informés des dangers que présentent les produits importés. L'ignorance des risques ou des précautions à prendre lors de l'utilisation des pesticides a déjà causé beaucoup de maladies et de décès, pour ne pas parler des dégâts écologiques. Les nombreux pays africains concernés ont besoin d'une aide financière internationale et de transferts de technologie pour accélérer la mise en oeuvre de programmes qui permettraient de limiter au maximum les dangers des pesticides tant pour les êtres humains que pour l'environnement. Comme le bulletin asiatique, le bulletin africain ouvre ses colonnes aux praticiens de la santé et de la sécurité au travail de tout le continent.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Centre international d'informations de sécurité*

tiels pour réussir sa vie professionnelle. Certes, dans l'ensemble, le travail est devenu plus stimulant et plus gratifiant depuis 25 ans, mais d'autres changements n'ont malheureusement pas été aussi positifs. L'accélération du rythme de travail, par exemple, impose des contraintes de temps qui sont stressantes. Le dernier numéro du bulletin d'information OIT/FINNIDA sur la santé et la sécurité au travail en Asie et dans le Pacifique (vol. 6, n° 1, avril 1999) souligne la nécessité de maîtriser différentes formes de stress psychologique induites par le travail afin d'éviter que le stress ne devienne une conséquence du développement. Ce bulletin d'information est publié dans le cadre du Projet régional OIT/FINNIDA de santé et de sécurité au travail, et les auteurs des articles sont des spécialistes des pays de la région asiatique.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Centre international d'informations de sécu-*

### DES EMPLOIS POUR L'AFRIQUE

▲ En mars 1995, le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague, a plaidé en faveur d'une croissance à fort coefficient d'emploi. Dans le cadre du suivi de la Déclaration de Copenhague, le BIT a élaboré un programme de création d'emplois et de réduction de la pauvreté en Afrique, intitulé: «Des emplois pour l'Afrique», qui constitue également la contribution de l'OIT à l'initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique.

Mettant en évidence l'importance des stratégies d'investissement, ce programme propose une réorientation des investissements publics et des priorités budgétaires nationales, qui soit de nature à créer des emplois et à réduire la pauvreté. Il consiste également à constituer des équipes nationales de soutien qui œuvrent en faveur de l'adoption et de l'application de stratégies de croissance à fort coefficient d'emploi.

Au départ, le programme a été mis en oeuvre dans dix pays: le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Cameroun, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Zimbabwe et la Zambie. Puis, en réponse à la demande formulée en avril 1999 à Windhoek, lors de la réunion de la Commission des affaires sociales de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Directeur général a accepté de l'étendre à six autres pays (Algérie, Égypte, Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud et Namibie). D'autres pays encore pourraient l'adopter à l'avenir.

Dans chaque pays, les réorientations de politiques s'appuieront sur les dix éléments suivants: systèmes et politiques de formation, développement de la petite et moyenne entreprise, information sur le marché du travail et surveillance de la pauvreté, promotion de l'emploi dans les coopératives, projets d'infrastructures à forte intensité d'emploi, emploi des femmes, l'emploi pour la paix dans les pays sortant d'un conflit, financement de proximité, l'emploi dans le secteur non structuré des villes et renforcement des partenaires sociaux en vue de la création d'emplois.

Le PNUD a fourni un financement initial de 3,5 millions de dollars pour la première phase. Depuis juillet 1999, le montant total des fonds mobilisés par le PNUD et l'OIT s'élève à environ 5,5 millions de dollars. En outre, les pays participants contribuent par des apports en nature à la mise en place des structures du programme.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau régional pour l'Afrique, à Abidjan, tél. 225/212639; fax 225/212880; e-mail: [abidjan@ilo.org](mailto:abidjan@ilo.org)*



# L'emploi en Amérique latine et les indicateurs clés du marché du travail

## FINANCIAL TIMES

23 août 1999 (Royaume-Uni)

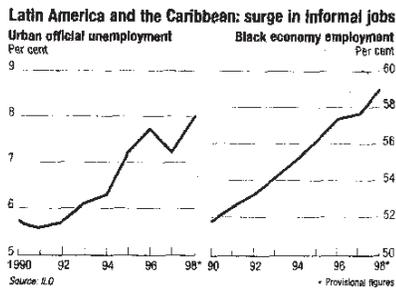
ILO REPORT LATIN AMERICA FAILS TO BOOST PRIVATE AND PUBLIC SECTOR EMPLOYMENT

### Surge in black economy jobs

By Robert Taylor, Employment Editor

The black economy has generated as many as 85 per cent of the new jobs in Latin America during the 1990s, according to a report published today by the International Labour Organisation for a conference in Lima, Peru.

Neither the private nor the public sector has been successful in ensuring employment opportunities over the past decade, the report says. As a result an estimated 59 per cent of Latin American workers work in the so-called informal sector. The number of informal jobs



weak recovery of 0.8 per cent in the level of minimum wages. It believes this will Small enterprises have accounted for an estimated 40 per cent of the new infor-

Août 1999 (États-Unis)

## Report: economic reform not creating employment in Latin America

August 22, 1999  
Web posted at: 5:20 PM EDT (2120 GMT)



GENEVA (AP) -- Economic growth and price stability in Latin America and the Caribbean have failed to reduce unemployment or increased wage levels, according to a United Nations report released Monday.

Development in the region could stall if efforts are not made to tackle rising unemployment rates and job insecurity, Juan Somavia of Chile, director-general of the International Labor Organization, said in his 149-page report.

24 août 1999 (Bolivie)



## EL DIARIO internet



### Pedido de la OIT: América Latina debe dar énfasis a lo social para encarar el desempleo

LIMA, Ago. 23 (Reuters) - América Latina y el Caribe deben poner un mayor énfasis en la adopción de programas sociales para suavizar el impacto de los mayores niveles de desempleo en casi 20 años, dijo el lunes el director general de la OIT, Juan Somavia. "Esto es indispensable si queremos ganarle al desempleo", dijo Somavia en Perú en una entrevista con Reuters.

La Organización Internacional del Trabajo (OIT) dijo el lunes en un informe que el desempleo en 1999 afectará hasta un 9,5 por ciento de la fuerza laboral de América Latina y el Caribe. El informe señaló que ese nivel, que creció a un ritmo progresivo desde inicios de la década de los '90, se elevó pese al crecimiento económico y la estabilidad de los precios en la región en el marco de profundas reformas estructurales. Según cifras de la OIT la tasa de desempleo en el sector formal pasó de 6 por ciento en 1990 a 8 por ciento en 1998. "Hav que equilibrar las cosas. La creación del empleo debe ser ahora un objetivo principal; no

BBC ONLINE NETWORK

## BBC NEWS

6 sept. 1999 (Royaume-Uni)

Monday, September 6, 1999 Published at 09:20 GMT 10:20 UK

### Business: The Economy US employees 'most hardworking'



Productivity is rising regardless of the length of the working week. American workers are the most productive but also work the longest hours, according to a United Nations study of employment around the world.

The International Labour Organisation says people in the UK work longer hours than the rest of Europe but Americans work even more.

Four out of ten British employees do more than 40 hours a week, whereas the figure is seven out of ten in the US.

## The Washington Times

6 sept. 1999 (Royaume-Uni)

### Americans called hardest workers

GENEVA — Americans work the longest hours in the industrialized world, overtaking the Japanese, according to a U.N. study released today. But the U.S. lead in productivity is being whittled away by European and Japanese rivals, who are working less while Americans stay on the job more, said the report by the International Labor Organization.

## LE FIGARO. économie

24 août 1999 (France)

AMERIQUE LATINE

### Les restructurations engendrent la précarisation

Le Bureau international du travail dresse un bilan assez négatif du développement dans cette région. Seuls le Chili, la Bolivie et le Costa-Rica tirent leur épingle du jeu.

GENÈVE : Laurent MOSSU

Le progrès social marque le pas et le chômage augmente. En dépit des multiples réformes et des efforts de modernisation, la situation précaire de l'Amérique latine et des Caraïbes perdure. Le Bureau international du travail publie à l'ouverture de sa conférence régionale de Lima un rapport alarmant. Le retour de la croissance et de l'investissement, la maîtrise de l'inflation n'ont pas entraîné d'amélioration significative en matière d'emplois ou de revenus. Et la main-d'œuvre assidue, précise son directeur général Juan Somavia, « une lourde part du fardeau de l'ajustement ». La modernisation de l'économie s'appuie, dit-il, sur une précarisation des relations du travail avec des conséquences sociales souvent désastreuses pour les travailleurs.

## BAE

Buenos Aires Económico

6 sept. 1999 (Argentine)

La productividad laboral crece a mayor ritmo en Europa que en los EE.UU.

Las tendencias de las horas trabajadas en los diferentes países de similar grado de desarrollo no ha sido homogénea en los últimos años.

En los EE.UU. aumentó hasta ocupar el primer lugar, con 1.966 por persona y por año, seguida, con el equivalente a casi dos semanas laborales menos, por Japón, mientras que en las naciones europeas es mucho menor, pero a diferencia de los dos casos anteriores registran aumentos de productividad más acelerados.

A estas conclusiones llegó el nuevo estudio estadístico de la Organización Internacional del Trabajo para el cuatrimestre 1994-1997, el cual muestra que entre los países en desarrollo, los asiáticos son los que registran más horas por obrero ocupado.

27 sept. 1999 (Brasil)

## CORREIO BRAZILIENSE

### Brasil tem baixa produtividade

Estudo mostra que norte-americanos trabalham 1.966 horas por ano. Jornada é superior à de japoneses e europeus

Paulo Silva Pinto  
Do equipo de Curitiba  
12/9/99

A produtividade do trabalhador brasileiro não aumentou nas duas últimas décadas. Segundo relatório do Bureau International du Travail (BIT) divulgado ontem pela Organização Internacional do Trabalho (OIT), em Genebra, o trabalhador brasileiro continua com a mesma produtividade de 1980. Para fazer os cálculos foram considerados dados entre 1980 e 1996.

Em outros países, no entanto, houve ganhos. No Japão, a produtividade cresceu 92%, na Alemanha 28%, nos

## CORRIERE DEL TICINO

7 sept. 1999 (Suisse)

### Tempo di lavoro: gli americani sono stakanovisti, infatti lavorano di più rispetto ai colleghi giapponesi

Sono i lavoratori americani i più «stakanovisti» tra quelli dei paesi più industrializzati con quasi 2.000 ore di lavoro l'anno e una crescita del 4% tra il 1980 e il '97. E quanto emerge da uno studio dell'Organizzazione internazionale del lavoro (OIL). Secondo lo studio gli Stati Uniti sono l'unico paese in «controtendenza» rispetto al generale calo delle ore lavorate nel mondo occidentale. Tra i paesi nei quali i lavoratori hanno guadagnato più tempo per il riposo ci sono il Giappone (1.889 ore di lavoro contro le 2.121

del 1980 e un calo del 10%) e la Francia nella quale, anche grazie alle normative sulle 35 ore, le ore di lavoro sono scese a 1.856 l'anno contro le 1.810 del 1980. La Germania ha un orario medio di 1.559 ore mentre i lavoratori svizzeri sono in ufficio per circa 1.643 ore l'anno. Quasi invertito l'orario medio per gli inglesi a quota 1.731 ore mentre Norvegia e Svezia mantengono la palma di «gaudenti» con rispettivamente 1.399 e 1.552 ore. In Italia si lavorano 38,5 ore a settimana per poco più di 1.700 ore l'anno.



## DAGBLADE

### Amerikanske arbejdere producerer mest

GENEVE: Amerikanske arbejdere er stadig de mest produktive i verden, men deres kolleger i Europa og Asien haler ind på dem. Det fremgår af en ny rapport fra Den Internationale Arbejdsorganisation (ILO).

- Kampen om højere produktivitet er som et uendeligt maratonløb. De amerikanske arbejdere løber stadig, men et betydeligt antal konkurrenter haler tydeligt ind på USA, siger rapportens redaktør, Lawrence Jeff Johnson.

De lande, som ligger tættest på USA, er Japan, Sydkorea samt de større europæiske lande.

Men selv om amerikanske arbejdere slider i det hele taget og deres kolleger i andre industrialiserede lande, stiger blandt andet de europæiske arbejderes produktivitet nu i et hurtigere tempo.

En amerikansk arbejder arbejdede i 1997 i gennemsnit næsten 2000 timer. Det er to uger mere

7 sept. 1999 (Danemark)

6 sept. 1999 (Allemagne)

NZ 06.09.99

## Studie zur Arbeitszeit: Amerikaner liegen vorn

### Durchschnittlich 1666 Stunden pro Jahr im Job

GENF. - In keiner Industrienation verbringen die Menschen so viel Zeit an ihrem Arbeitsplatz wie in den USA. Im Durchschnitt arbeitet jeder erwerbstätige Amerikaner 1666 Stunden pro Jahr - Tendenz steigend.

Wie die Internationale Arbeitsorganisation (ILO) in Genf mitteilt, hat die Verlängerung der Jahresarbeitszeit in den vergangenen fünf Jahren aber nicht zu großen Produktivitätssteigerungen geführt. Beobachter des US-Arbeitsmarktes gehen deshalb davon aus, dass die Beschäftigten vor allem aus Angst, ihren Arbeitsplatz zu verlieren, dazu bereit sind, länger zu arbeiten.

06.09.99  
Nihon Keizai Shinbun

Working hours of US shows exceptional increase: 1,966 hours in 1997, while Japanese working hours reduced to 1,906, says the ILO

## 日本経済新聞

米の労働時間 突出して増大

97年1966時間、ILO調査  
日本は1906時間に短縮

(Japan)

## EL PAIS

6 sept. 1999 (Espagne)

### EE UU es el país donde más horas se trabaja

## La jornada laboral anual en España es la tercera más prolongada de Europa

EFE / L. V. Ginebra

Los trabajadores estadounidenses son, de entre todos los de los países industrializados, los que trabajan más al año: casi 2.000 horas por persona en 1997, mientras que en España se trabajaron 1.809 horas, lo que la sitúa en el tercer lugar entre las naciones de Europa occidental. Estos datos se recogen en un informe de la Oficina Internacional del Trabajo (OIT) titulado Indicadores Claves del Mercado de Trabajo (ICMT), publicado ayer.

El aumento del número de horas profesionales en Estados Unidos y Japón contrasta con la tendencia observada en Europa, donde cada vez se dedica menos tiempo al trabajo, especialmente

## TIEMPOS MUNDO

OBJETIVO DEL MINISTRO PEDRO FLORES POLO

## Trabajo decente para todos

Mucha gente cree que el Ministerio de Trabajo es una gran fuente de empleos, afirma el ministro del ramo Pedro Flores Polo. La nueva labor es ayudar en la generación de empleo y en el papel conciliador entre trabajadores y empresarios, de acuerdo a las recomendaciones de la Organización Internacional de Trabajo. PAG. A2, A3yA4

UNITED STATES

## The Washington Post

11 sept. 1999 (États-Unis)

### Work, Work and More Work

Americans work longer hours than their counterparts in other industrialized countries, according to a new study by the International Labor Organization. Americans work almost four weeks a year more than the 2000/2001 10 weeks more than the Europeans.

Country	Annual hours worked per person (1997)
USA	1,966
Japan	1,906
Germany	1,666
France	1,666
UK	1,666
Canada	1,666
Australia	1,666
Spain	1,809
Italy	1,666
Sweden	1,666
Norway	1,666
Denmark	1,666
Netherlands	1,666
Belgium	1,666
Portugal	1,666
Greece	1,666
Finland	1,666
South Korea	1,666
China	1,666
India	1,666
Other	1,666

Remember, the lowest hours worked here are for the United States. In 1997, the United States had the highest number of hours worked per person.

6 sept. 1999 (France)

## Travail : les Etats-Unis à contre-courant

Le Bureau international du travail publie aujourd'hui le constat le plus complet sur la situation du travail dans le monde.

GENEVE: Laurent MOISSI

### Gains de productivité du travail

Rapport PNB / nombre de travailleurs (Base 100 en 1990)

Les Américains, totalement à contre-courant, allongent très sensiblement la durée annuelle du travail. Première puissance économique de la planète, championne de la compétitivité et du plein-emploi, les Etats-Unis redoublent d'efforts dans une course effrénée aux résultats alors que leurs partenaires du reste du monde accroissent leur temps libre.

Ce constat est dressé dans un nouveau rapport que le Bureau international du travail (BIT) consacre aux grands

celle suprématie des Etats-Unis est en passe d'être sérieusement remise en cause. Le BIT remarque en effet que nombre de pays parviennent actuellement à compenser la réduction du temps de travail par une productivité accrue.

Ainsi, l'amélioration est-elle spectaculaire en Europe. Le BIT souligne le bond en avant effectué par l'Irlande qui a vu son taux de productivité progresser de 82 points entre 1990 et 1997. D'autres réussissent également bien. Les progrès constatés par le BIT sont de 54 points pour la Finlande, 32 pour l'Espagne, 31 pour l'Allemagne et 30 pour

### Tendance à la baisse en Europe

Nombre d'heures travaillées par personne et par an

### Plus d'heures travaillées aux Etats-Unis

Durée de travail par personne et par an

6 sept. 1999 (Canada)

## Americans work longest hours, ILO survey finds

JAMES DALZIEL

TORONTO (CP) - A global labour survey released Monday could embarrass Canada - or make some people think twice about joining any brain drain to the United States.

In the industrialized world, Americans put in the most hours at work - the equivalent of almost six 40-hour weeks a year more than Canadians, on average - the International Labour Organization says.

That's just one of the findings in a 600-page study of global labour trends from the Geneva-based United Nations agency.

# Médiathèque

A lire

## ■ FEMMES, GENRE\* ET TRAVAIL (Première partie)

*Revue internationale du Travail*, vol. 138 (1999), n° 3

Nul doute que le monde du travail a connu de formidables mutations – au sens fort du terme – au cours du XX<sup>e</sup> siècle. La multiplication de la population mondiale et le doublement de l'espérance de vie ont induit une croissance sans précédent de la main-d'œuvre; la part matérielle du produit national s'est considérablement réduite, libérant la grande majorité des travailleurs, surtout les hommes, d'un travail physique pénible et dangereux; la généralisation des institutions démocratiques a donné la parole au peuple, y compris sur les lieux de travail; enfin, les femmes ont fait une entrée en force sur le marché reconnu du travail.

Ces dernières années la *Revue internationale du Travail* a traité certaines de ces grandes évolutions dans des numéros spéciaux: compétitivité, équité, compétences; politiques de l'emploi et mondialisation; regards croisés sur le travail et son devenir; droits du travail, droits de l'homme; et, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la *Revue*, une vaste rétrospective. La *Revue* se devait, avant le passage au troisième millénaire, d'analyser l'une des questions majeures qui ont marqué le siècle qui s'achève; elle consacrera donc deux numéros au thème: «Femmes, genre et travail». Certes, la *Revue* a publié plusieurs articles sur des sujets précis tels que la ségrégation professionnelle ou les écarts salariaux entre les sexes, mais elle n'a jamais traité systématiquement ce thème, aussi ces numéros spéciaux combleront-ils une lacune ancienne.

Le moment est effectivement venu de faire le point sur les changements survenus dans ce domaine, alors que le niveau de l'emploi des femmes se rapproche de celui des hommes et puisque l'on dispose désormais d'une quantité de données ventilées par sexe. Il est également nécessaire d'approfondir certaines des questions fondamentales relatives aux rôles respectifs des hommes et des femmes et à la nature de la famille, de réfléchir sur l'utilisation de la loi pour promouvoir l'égalité entre les sexes et de dresser le bilan des progrès ou

des régressions constatés. Le premier numéro (1999/3) porte essentiellement sur l'analyse des questions de fond et les débats que celles-ci suscitent, et le second (1999/4) sur les moyens empiriques de départager les positions en présence et de mettre en évidence les tendances qui se dégagent. Les aspects juridiques sont traités dans les deux numéros.

### Les capacités humaines

Il faut d'abord définir l'objectif. On dispose de nombreux indicateurs spécifiques pour évaluer les progrès ou la dégradation de l'égalité entre les sexes (par exemple le versement d'un salaire égal pour un travail égal) ou encore les aspects négatifs (comme la discrimination ou le harcèlement sexuel). Toutefois, il est beaucoup plus difficile de trouver une formulation utile du concept de l'égalité entre les sexes considérée comme une fin à laquelle la société aspire. C'est à cette difficulté que s'attaque ici Martha Nussbaum, professeur de droit et d'éthique dans un département de philosophie. Dans son article, «Femmes et égalité: l'approche fondée sur les capacités», M. Nussbaum part de la notion de dignité humaine et de celle, sous-jacente, de valeur égale, que l'on soit riche ou pauvre, rural ou citadin, femme ou homme. La liberté que cette égalité de valeur implique est largement bafouée sur le critère du sexe et nombreux sont les systèmes de valeurs qui déniaient la liberté de choix. La force de l'approche fondée sur les capacités tient à l'importance que celle-ci accorde au fait de donner à toute personne la possibilité d'exercer la pleine mesure de ses capacités. Chacun est porteur de valeurs. Il est possible de dresser la liste des éléments nécessaires à «un mode de fonctionnement véritablement humain», vala-

ble pour toutes les cultures. M. Nussbaum propose qu'elle comprenne la vie, la santé et l'intégrité physiques, les sens, les émotions, la raison pratique, l'affiliation, le jeu ... Selon elle, «l'intuition fondamentale à la base de l'approche fondée sur la capacité, dans le domaine politique est que les potentialités humaines s'assortissent de l'exigence de les développer». Sans quoi, nous aurions une «impression de gaspillage et de tragédie». Comme l'explique M. Nussbaum, nous avons besoin de la pleine expression à la fois des droits de l'homme et des capacités humaines.

### L'action positive

L'un des moyens de parvenir à la justice est l'action positive qui «s'inscrit dans le prolongement de l'égalité de chances et de traitement (non-discrimination)», comme l'explique Jane Hodges-Aeberhard. Dans son article, «L'action positive dans l'emploi: la jurisprudence récente face à une notion complexe», elle montre que des faits similaires ont pu donner lieu à des jugements différents. Son bilan des décisions de justice récemment rendues dans plusieurs pays, surtout aux États-Unis, en Afrique du Sud et en Europe, montre combien l'application de la loi peut manquer de la cohérence et de l'efficacité que l'on pourrait attendre d'elle, compte tenu de son importance dans la lutte contre la discrimination. Il s'ensuit une confusion préoccupante de la jurisprudence, tant pour les victimes de la discrimination que pour les dirigeants politiques responsables de son élimination. J. Hodges-Aeberhard, spécialiste des normes internationales et du droit du travail au BIT, estime qu'il est temps de relancer l'action normative en la matière afin de clarifier les choses.

### Les statistiques du travail

Souvent, l'on ne se rend pas bien compte de l'influence déterminante des statistiques sur l'allocation des ressources, la formulation des politiques ou l'élaboration des lois. Certains phénomènes – mais aussi certains individus – sont ignorés parce qu'ils ne sont pas comptabilisés ou mesurés. Comme la collecte de bonnes données coûte chère, tout ce qui ne relève pas des grandes priorités est souvent mesuré avec un certain laxisme. Les femmes et leur travail sont souvent négligés – et certainement sous-estimés – malgré des décennies d'efforts de la part de ceux qui s'inquiètent de la distorsion des résultats statistiques. Dans son article «Statistiques du travail: rendre également compte de la situation des femmes et des hommes», Adriana Mata Greenwood, statisticienne au BIT, explique que «pour être utiles, les statistiques du tra-



## OIT COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Vente en ligne des publications du BIT: OIT Commerce électronique se trouve sur le site WEB du Service des publications du BIT.

Il est désormais possible d'acheter les publications récentes du BIT à l'adresse: [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns)

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Tél. (+4122) 799-7301; fax (+4122) 799-6938.

vail doivent donner une image aussi fidèle que possible de la réalité». Toutefois, comme les catégories statistiques sont définies en fonction de ce que l'on considère comme les situations d'emploi ou de chômage «typiques», où les hommes sont majoritaires, tandis que les femmes se trouvent dans les «autres» situations, le travail des femmes est perniciosement passé sous silence. Comme elle le souligne, «la contribution des femmes à l'économie est restée systématiquement sous-estimée et faussée, ce qui entretient une vision déformée de l'économie [...] et donc le cercle vicieux de l'inégalité entre hommes et femmes». Alors que la recherche nous montre toujours plus combien les différences entre les hommes et les femmes dépassent largement celles qui relèvent de la biologie, il devient plus qu'impératif de mesurer précisément leurs activités respectives afin de favoriser les politiques qui tiennent compte de ces apports respectifs et d'éviter celles qui entretiennent les discriminations.

#### Le travail non rémunéré

S'agissant de la sous-évaluation, l'un des problèmes saillants est celui du travail non rémunéré dont l'essentiel, et ce n'est pas fortuit, est effectué par les femmes. Les tentatives faites pour améliorer sa mesure, donc sa valeur, remontent à des décennies, mais bien peu des résultats obtenus ont été pris en compte dans les statistiques du travail ou dans le calcul du produit national. Cette situation est imputable à des résistances intentionnelles, mais aussi à l'indifférence et à l'ignorance. Lourdes Benería, professeur d'urbanisme et d'aménagement régional, qui a été fonctionnaire au BIT, montre dans son article «Le travail non rémunéré: le débat n'est pas clos» quels progrès ont été réalisés et quels arguments plaident en faveur de la mesure de ce travail. Qu'il s'agisse de l'économie de subsistance, du travail dans le secteur informel, du travail domestique ou du bénévolat, toutes ces activités sont fortement sous-estimées. Comme le souligne L. Benería, à la base de ces discussions se pose la question de savoir ce qu'est la valeur et ce qui a de la valeur pour la société. Son article ne peut que stimuler ceux qui croient qu'il

est possible d'évaluer plus équitablement le travail des femmes – et celui des hommes.

#### Les responsabilités familiales et sociales

L'une des formes principales du travail non rémunéré est l'exercice des responsabilités familiales et sociales. Ce travail a une conséquence directe et essentielle sur le bien-être et va donc bien au-delà de la valeur spécifique d'autres formes de travail de production, de reproduction ou bénévole. Si cette valeur devait être pleinement mesurée et faire l'objet d'une rétribution, cela coûterait certainement très cher. Lee Badgett et Nancy Folbre se sont penchées sur ce type de travail dans l'article intitulé «Responsabilités familiales et sociales: les normes du comportement masculin et féminin et leurs incidences économiques». Ces activités font l'objet de prestations gratuites mais aussi marchandes. On peut certes avancer que les services sociaux ou de soins passent par le marché tandis que leurs prestations dans le cadre familial, par exemple, sont par définition bénévoles. Mais cette analyse implique que l'on accepte la prééminence de ces deux sphères d'activité et que l'on néglige les normes sociales relatives aux rôles des deux sexes dans l'attribution de ces activités, attribution qui va pour l'essentiel aux femmes. Les normes sociales selon lesquelles on attribue une plus grande responsabilité aux femmes pour l'exercice de ce travail social, qu'il soit rémunéré ou non, sont, selon les auteurs, loin d'être anodines; on ne peut non plus expliquer cette responsabilité, comme le font les économistes néoclassiques, simplement par l'altruisme. Ni le déterminisme biologique ni la culture ne donnent de réponse plus acceptable. «La théorie féministe fait ressortir les éléments contraignants des normes sociales de masculinité et de féminité, et décrit les normes comme des éléments clés des structures coercitives liées aux rôles assignés à l'un ou à l'autre sexe». Selon les auteurs, il est grand temps de contester ces stéréotypes professionnels, même si cette entreprise est loin d'être facile. Les auteurs considèrent que la résistance tient aux coûts. Il n'empêche que les normes de masculinité et de féminité sont aujourd'hui contestées et qu'un autre contrat social est possible.

#### Livres

Ce numéro de la *Revue internationale du Travail* s'achève avec une rubrique *Livres* qui, comme à l'accoutumée, contient des notices bibliographiques, ainsi que la présentation de livres récents et des nouvelles publications du BIT. Toutefois, les ouvrages présentés, quelle que soit leur origine, se rapportent tous au thème de ce numéro spécial – *Femmes, genre et travail*. Des conseillers indépendants qui ont participé à la rédaction de la *Revue* proposent ici des remarques particulièrement pertinentes sur les publications récentes.

■ **Credit unions and the poverty challenge: Extending outreach, enhancing sustainability.** Sous la direction de Bernd Balkenhol. BIT, 1999. ISBN 92-2-110852-X. 25 francs suisses.



Certes, les coopératives d'épargne et de crédit sont de plus en plus considérées comme des acteurs importants dans le domaine du financement de proximité, mais contribuent-elles réellement à la réduction de la pauvreté? Pourraient-elles appuyer plus efficacement les stratégies de survie des pauvres? Le financement de proximité est censé concilier «participation» et «viabilité», les institutions financières devant accorder des prestations au plus grand nombre possible de clients pauvres tout en respectant les critères de rentabilité. Est-ce le cas des coopératives d'épargne et de crédit? Sont-elles d'efficaces intermédiaires financiers? Si la réponse est non, est-ce en raison de leur mode d'administration ou de facteurs extérieurs tels qu'une mauvaise conception des programmes d'appui?

Cet ouvrage passe en revue différences expériences de refinancement de coopératives d'épargne et de crédit dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques.

■ **Les implications de la mondialisation et de la res-**



**truction du commerce du point de vue des ressources humaines.** Pro-

gramme des activités sectorielles du BIT. TMC/1999. ISBN 92-2-211761-1. 20 francs suisses.

Dans ce rapport, le BIT examine la restructuration et la mondialisation du secteur du commerce – notamment l'apparition de nouvelles filières de distribution et le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication – ainsi que la libéralisation croissante du marché. Il étudie les effets de cette évolution sur l'emploi, les relations professionnelles et les conditions de travail.

■ **European Works Councils in Multinational Enterprises: Background, Working and Experience.** Programme des entreprises multinationales, document de travail n° 83. Roger Blanpain. ISBN 92-2-111434. 15 francs suisses.

L'auteur explique le contexte dans lequel a été adoptée la Directive européenne sur les comités d'entreprises et étudie, exemples à l'appui, la manière dont elle est appliquée et a été transposée dans les législations nationales. Ce faisant, il s'attarde sur les accords d'ores et déjà conclus.

■ **Employment, Working Conditions and Labour Relations in Offshore Data Service Enterprises: Case studies of Barbados and Jamaica.** Leith L. Dunn et Hopeton S. Dunn. Programme des entreprises multinationales, document de travail n° 86, 1999. ISBN 92-2-111607-7. 15 francs suisses.

Ce rapport a été préparé en application de la résolution n° 105 concernant les employés et les travailleurs intellectuels dans les entreprises multinationales, adoptée en mai 1994 par la Commission des employés et des travailleurs intellectuels. Il s'adresse aux partenaires tripartites de l'OIT: gouvernements, employeurs (y compris les entreprises multinationales)

## *L'Institut international d'études sociales*

**L'** Institut international d'études sociales de l'OIT, qui se trouve à Genève, promeut la recherche et le débat sur des sujets neufs présentant un intérêt pour l'OIT et ses mandants.

Le thème central de ses travaux est celui du rapport entre institutions du travail, croissance économique et justice sociale. Son programme actuel, qui est plus particulièrement axé sur l'évolution des relations entre les travailleurs et la société, d'une part, et entre les entreprises et la société, d'autre part, vise à déterminer comment les syndicats et les organisations patronales, c'est-à-dire les principaux acteurs organisés de la société civile, peuvent contribuer à la viabilité des marchés, au développement humain et à la cohésion sociale. En outre, il a entamé une réflexion sur l'évolu-

tion du rôle de l'Etat en vue de définir de nouveaux axes de recherche. L'Institut offre:

- **un forum mondial** sur la politique sociale au sein duquel syndicats, organisations patronales et administrations du travail peuvent procéder à des échanges informels avec des universitaires et d'autres acteurs influents de la société civile ainsi qu'avec le personnel du BIT;
- **des réseaux internationaux de recherche** qui mettent en relation les milieux universitaires avec les praticiens du monde des affaires, du monde du travail et des milieux gouvernementaux dans le but d'explorer des questions nouvelles susceptibles d'intéresser l'OIT et d'envisager des lignes d'action ;
- **des programmes éducatifs** visant à aider les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à

développer leurs capacités institutionnelles de recherche, d'analyse et d'élaboration des politiques dans le domaine du travail.

Ses principaux **moyens d'action** sont la recherche, l'organisation de débats sur la politique sociale et de conférences publiques ainsi que de cours, de séminaires et de stages, un programme de chercheurs invités et la publication d'ouvrages. Il organise tous les deux ans, dans une grande université du monde, une conférence sur la politique sociale qui est financée à l'aide d'un fonds constitué par le montant du Prix Nobel de la paix décerné à l'OIT.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Institut international d'études sociales (INST).

Tel: +4122/799-6128, Fax: +4122/799-8542  
E-mail: INST@ilo.org

et travailleurs. Il contient une étude des pratiques sociales en vigueur dans les entreprises de services informatiques délocalisés dans les Caraïbes. Les auteurs ont choisi la Barbade et la Jamaïque pour réaliser des études de cas, car ces pays sont ceux dans lesquels le secteur des technologies de l'information est à la fois le plus vaste et le plus développé.

■ **Key Indicators of the Labour Market 1999 (KILM).** Version imprimée, ISBN 92-2-110833-3, 140 francs suisses. CD-ROM, ISBN 92-2-110834-1, 140 francs suisses. Le livre et le CD-ROM, ISBN 92-2-111705-7, 250 francs suisses.



Dans ce précieux ouvrage de référence, le profane aussi bien que le spécialiste trouveront une analyse et des explications concises des statistiques concernant les marchés du travail du monde entier ainsi que des estimations globales et régionales. Les auteurs ont fouillé les bases de données internationales et puisé aux sources statistiques régionales et nationales, afin d'offrir au lecteur une information complète sur un large éventail de pays et sur des sujets tels que la population active, l'emploi, le chômage, le sous-emploi ou encore le niveau d'instruction des travailleurs, etc. dans les années 80 et 90 et les années suivantes pour lesquelles les données existent déjà.

Existe en version imprimée et en version CD-ROM. Grâce à sa conception interactive, le CD-ROM permet à l'utilisateur d'adapter ses recherches à ses besoins propres en conjuguant comme bon lui semble les indicateurs avec tel ou tel pays, année, élément d'information, etc. Sa facilité d'utilisation simplifie et accélère la recherche. Le CD-ROM sera en vente au mois de novembre. Outre, *Key Indicators of the Labour Market*, il contient l'édition 1999 de *Country Profiles*, autre instrument de référence pour les utilisateurs du CD-ROM.

## NOTES DE LECTURE

### SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE SECTEUR INFORMEL ?

Plus de la moitié de la population mondiale est exclue de la sécurité sociale prévue par la loi. Les travailleurs concernés – et les personnes qui sont à leur charge – sont donc dans une large mesure contraints de s'en remettre à leurs propres moyens en cas de maladie ou d'accident, de maternité, de chômage, de vieillesse ou de veuvage. C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où il se situe entre 5 et 10% et où il est en diminution, que le taux de couverture sociale est le plus faible. Dans le reste du monde en développement les chiffres varient de 10 à 50%, et dans la plupart des pays industrialisés, le pourcentage avoisine 100%.

Comme ils n'ont pas d'emplois réguliers et donc pas de revenus contrôlables sur lesquels leurs employeurs et eux-mêmes puissent prélever des cotisations obligatoires, les travailleurs de ce que l'on appelle le secteur informel ne bénéficient généralement d'aucune protection. Qu'ils soient autonomes ou qu'ils travaillent sans contrat dans des microentreprises, la plupart des travailleurs de ce secteur – dont la plupart sont des femmes – ont des revenus modiques et vivent dans la pauvreté. Dans ces conditions, rares sont ceux qui peuvent ou veulent consacrer une part importante de leurs revenus au financement de prestations qui ne répondent pas à leurs besoins prioritaires: soins de santé et instruction des enfants.

Ces dernières années, du fait des mesures d'ajustement structurel appliquées dans de nombreux pays en développement, le pourcentage déjà faible des personnes qui travaillent dans le secteur structuré a encore diminué. Ces mesures se sont traduites par une forte réduction des budgets de la santé et de l'éducation et ont renforcé l'isolement des catégories vulnérables qui ne font pas partie de la population active, telles que celles des handicapés et des personnes âgées sans famille.

Pour répondre à cet immense besoin insatisfait de protection sociale, il faut d'urgence adopter une démarche novatrice «à l'intention des personnes nécessiteuses qui échappent aux mesures applicables à l'emploi productif et qui ne peuvent cotiser aux régimes d'assurance sociale obligatoire», peut-on lire dans un rapport récemment publié par le BIT\*.

Des études de cas réalisées dans cinq pays en développement – Bénin, Chine, El Salvador, Inde et République-Unie de Tanzanie – illustrent les différentes méthodes envisageables.

L'une de ces méthodes consiste à élargir et à réformer les régimes d'assurance sociale obligatoire de façon à offrir une protection aux populations vulnérables et notamment à certaines catégories de travailleurs du secteur informel. La Chine et l'Inde ont mené des expériences concluantes à cet égard. Mais le conservatisme, des restrictions d'ordre juridique et des blocages administratifs – notamment le suivi des dossiers des bénéficiaires – limitent les possibilités d'élargissement: les auteurs estiment que cette méthode ne permettrait de toucher que 10% de la population concernée.

Une autre méthode consiste à étendre le bénéfice des régimes d'assurance sociale qui sont financés par les rentrées fiscales. A ce propos, les auteurs rappellent que, si certains pays à revenu intermédiaire ont pu recourir à cette méthode – ceux qui ont le plus besoin d'une protection sociale «sont aussi ceux dont les finances publiques sont les plus comprimées: ils n'ont tout simplement pas les ressources ou les recettes fiscales nécessaires pour faire grand-chose contre la pauvreté».

Les coopératives et les associations de type mutualiste fondées et financées par des groupements de travailleurs du secteur informel et autogérées existent depuis longtemps, surtout dans les sociétés rurales. Aujourd'hui, des régimes d'assurance maladie et de retraite autofinancés font leur apparition dans de nombreux pays, souvent avec l'aide d'ONG. Toutefois, «une évaluation préliminaire des régimes autofinancés permet de constater que jusqu'à présent seule une très faible proportion de la population pauvre et des travailleurs du secteur informel a adhéré à ces régimes», indiquent les auteurs du rapport.

Les petits programmes d'assurance sociale professionnels ou de région, encore expérimentaux, fondés par des organisations qui se sont formées spontanément à l'échelon local, pourraient bien être porteurs d'espoir. Reposant sur la confiance et la solidarité entre les autorités locales et les acteurs sociaux, ils présentent l'avantage de comporter de faibles coûts administratifs et de permettre une participation et un contrôle locaux. Les auteurs estiment que le moment est venu où l'accent autrefois mis sur les stratégies de type «vertical» dans l'idée que tous les travailleurs arriveraient un jour ou l'autre dans le secteur formel, doit céder la place à une approche «participative ou ascendante».

\* *Social Security for the Excluded Majority*, sous la direction de Wouter van Ginneken, BIT, Genève 1999.